الجمعية المغربية للتضامن والتنمية
Association Marocaine de Solidarité et de Développement

RAPPORT ANNUEL

2021

Assemblée Générale Ordinaire

Exercice 2021

SOMMAIRE

Edito – Perspectives 4

Notre association 5

Nos interventions 5

Nos instances 6

Nos ressources humaines 7

Notre gouvernance 8

Nos programmes et projets 10

Nos interventions en lien avec le DAS 1 « Société Civile et processus démocratique » 11

- **Plaidoyer pour la réforme du cadre juridique** 14
  - Dynamique de plaidoyer au niveau national 14
- **Renforcement de la participation des OSC** : 15
  - Ateliers de formation 15
  - Visites de coaching 16
  - Collaboration entre les OSCs et les autorités publiques 17
  - Rencontre de clôture du programme 20

- **Renforcement des capacités des EPS** 21
  - Conférence nationale sur les socles de la protection sociale 21
  - Mobilisation et sensibilisation des associations gérantes de 20 EPS 22
  - Visites de diagnostic 24
  - Élaboration d'un Manuel de Procédures simplifié des EPS 25
  - Elaboration d'un document référentiel des normes des services des EPS 26
- **Autonomisation économique des PSH** 27
  - Diagnostic du programme AGR du fonds d'appui à la cohésion sociale 27
  - Séances d'accompagnement de 50 PSH porteurs d'AGR financées 29
  - Formation des cadres des COAPH de l'Entraide Nationale 32

SOMMAIRE

Nos interventions en lien avec le DAS 2 « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive » **35**

- **Lutte contre la Tuberculose** : **38**
  - Sensibilisation et éducation **38**
  - Relance des malades en abandon de traitement **39**
  - Sensibilisation au dépistage de la Tuberculose **40**

- **Lutte contre le VIH/SIDA** : **41**
  - Sensibilisation et prévention formelle et informelle **41**
  - Distribution des moyens de prévention **42**
  - Compagnes de dépistage fixe et mobile **43**

- **Renforcement communautaire** : **44**
  - Formation des associations partenaires **44**
  - Coaching et suivi des associations partenaires **46**
  - Plaidoyer et mobilisation des Fonds **47**
  - Aide social aux malades tuberculeux MDR **48**
  - Formation de la population cible **49**
  - Accompagnement de la population cible **50**

Rapport Financier et avis du Commissaire aux comptes de l'exercice **51**

Conclusion **65**

Annexes :

Liste des abréviations

Organigramme

ÉDITO – PERSPECTIVES

Quand nous évaluons le parcours d'AMSED pour l'année 2021, nous pouvons, en toute modestie, être fier(e)s. C'est une année qui a mis en exergue la résilience de notre association, malgré des circonstances difficiles persistantes liées à la pandémie de la COVID-19 et la fin de plusieurs projets. Au cours de l'année 2021, nous avons pu poursuivre la mise en œuvre de nos activités et nous avons même pu mobiliser des ressources à travers d'autres partenaires suite aux soumissions de projet présentées à plusieurs bailleurs de fonds. Ainsi le projet de Renforcement de Capacités (RC) des Établissement de Protection Sociale (EPS) soumis à l'Union Européenne a été accepté et financé avec une subvention de 4,5 millions de dirhams sur deux années (01/03/2021 au 28/02/ 2023) et les programmes VIH Sida et Tuberculose financés par le Fond Mondial ont été reconduit pour 03 années (01/01/2021 au 31/12/ 2023).

Nos efforts ont pris une toute autre tournure, car la pandémie a frappé avec une brutalité particulière les populations vulnérables par la réduction des libertés à cause de l'état d'exception et la raréfaction des moyens. L'incertitude et les restrictions nous ont imposé beaucoup plus de flexibilité et de créativité, nous avons donc commencé à positionner l'association dans la diversification avec de nouvelle composantes, notamment la protection sociale et la lutte contre la vulnérabilité, des Personnes en Situation de Handicap, les personnes âgées, les femmes victimes de violence et les enfants abandonnés, où AMSED a été précurseur. Nous avons également ouvert d'autres perspectives, notamment, l'éducation avec plusieurs soumissions de projets, dont la dernière en date, au niveau de l'UE, est en cours d'évaluation. Tout cela a été rendu possible grâce à l'engagement de notre Bureau Opérationnel. Je salue tout particulièrement le dévouement des salarié(e)s, leur capacité à s'adapter, à innover et à continuer à répondre sans relâche aux demandes, de fait plus nombreuses tout au long de cette année en raison du contexte inédit de crise sanitaire. Que toutes et tous soient ici chaleureusement remercié(e)s.

Par ailleurs, le réseau MIRLA (Mouvement des Initiatives pour la Réformes des Lois des Associations au Maroc) a continué et continue encore malgré que le programme de l'USAID qui lui a donné naissance, ait été clôturé. Ce réseau a su créer une dynamique de plaidoyer au niveau national, notamment en ce qui concerne aussi bien la loi sur les libertés publiques que les aspects financiers et fiscaux des associations. Il a pu faire pression sur les décideurs pour qu'ils revoient les aspects financiers et fiscaux des associations dans les projets de loi de finances 2019 et 2021.
Nous sommes fermement convaincus que des initiatives responsables menées par la Société Civile avec la collaboration des parties intéressées des secteurs public et privé constituent une composante essentielle d'un développement durable et généralisé. Depuis la création d'AMSED, l'intermédiation, le renforcement des capacité et la recherche de partenariats gagnant-gagnant sont la pierre angulaire de notre travail, consolidée dernièrement, par des activités de réflexion, de lobbying et de plaidoyer. Un défi que nous sommes fier(e)s de relever est le dépassement des limitations de financement et la mise en œuvre des partenariats fonctionnels. L'objectif d'AMSED est d'investir encore davantage dans des solutions innovantes, en développant son rôle d'acteur de développement fort, stable et fédérateur autour des idéaux de partage, de solidarité, d'équité et de justice sociale.

L'année 2021 a également été l'année du changement interne avec le renouvellement du Conseil d'Administration (CA), qui a reflété la continuité d'une organisation stable et performante. C'est un honneur et un privilège, mais aussi une grande responsabilité pour moi, pour nous CA, que de pouvoir poursuivre sur les standards et la voie tracés par nos anciens prédécesseurs à travers les changements en cours et la transition en général. Ce parcours riche d'AMSED n'aurait pas pu se concrétiser sans la mobilisation de nos bénévoles, nous tenons à remercier les anciens membres du CA, et en particulier le président sortant, pour son engagement désintéressé et sa solidarité ainsi que tous les membres actuels. AMSED a, par ailleurs, su mobiliser des partenaires techniques et financiers de renom, nous les remercions tous pour leur confiance, leur soutien et leur coopération toujours constructive. Nous sommes heureux(ses) et fier(e)s de pouvoir continuer à compter sur leur soutien pour les années à venir.

Madame FATEMA MOSSEDDAQ, Présidente du CA

NOTRE ASSOCIATION

NOTRE MISSION

Apporter le soutien nécessaire aux personnes vulnérables et aux communautés fragilisées afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie et réaliser le bien-être.

NOTRE VISION

Consolider la position d'AMSED en tant qu'acteur de développement fort, stable, financièrement viable, solidement implanté au Maroc, reconnu au niveau international et fédérateur autour des idéaux de partage, de solidarité, d'équité et de justice sociale.

NOS DOMAINES D'ACTIVITES STRATEGIQUES :

Après la revue de son Plan Stratégique en 2019, AMSED a adopté une stratégie qui se base sur trois domaines d'intervention :

1. Société civile et processus démocratiques ;
2. Santé, VIH, TB et SSR ;
3. Education, vie scolaire et compétences de la vie.

NOS INTERVENTIONS

Pour l'année 2021, l'AMSED a mené des interventions dans le domaine de la Société civile et processus démocratiques, la Santé, VIH, TB.

QUELQUES CHIFFRES

Programmes et projets

2 programmes dans le domaine Société civile et processus démocratiques.
2 programmes dans le domaine de la santé

Plus de 130 partenaires de mises en œuvre

NOS INSTANCES

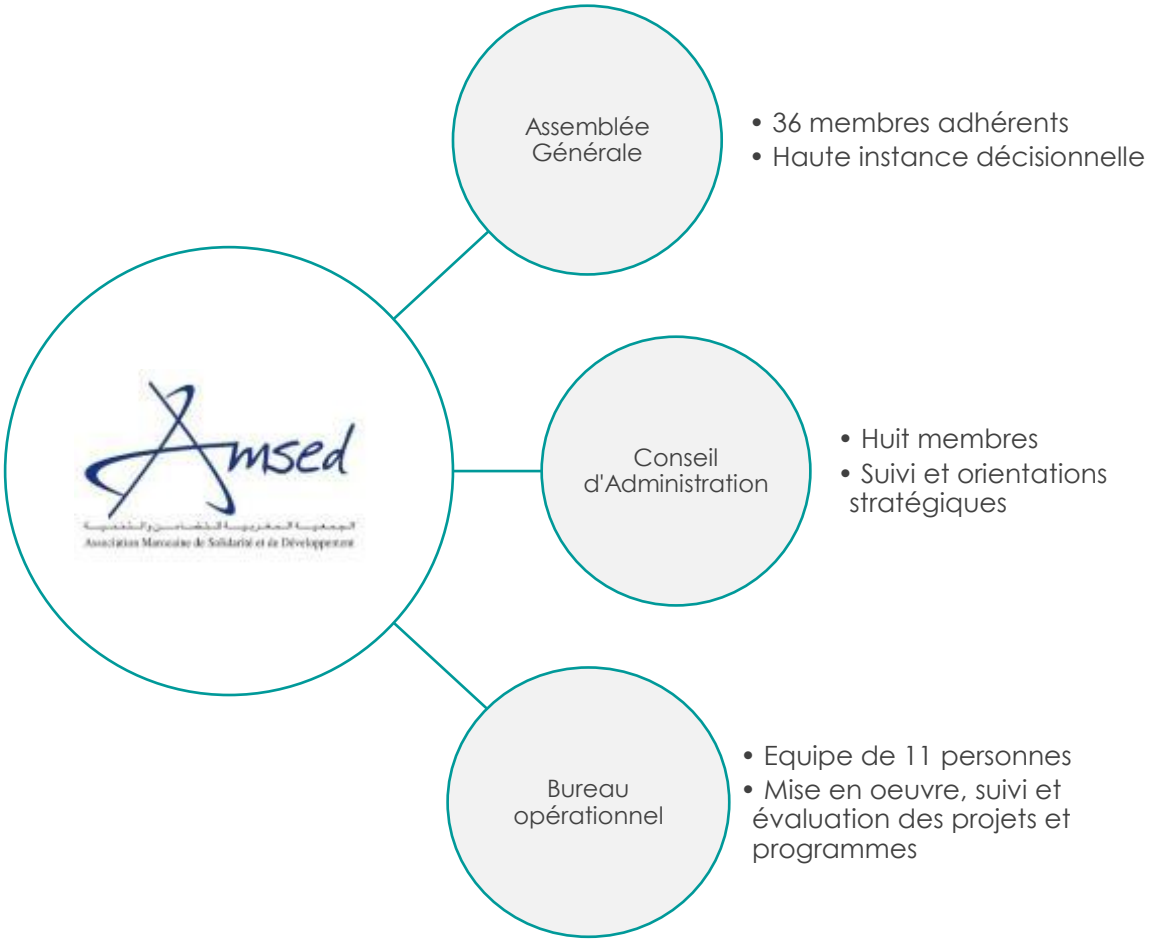

NOS RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines ayant servi AMSED en 2021 se composent de huit (8) personnes à titre de membres du Conseil d'Administration, de onze (11) collaborateurs du Bureau Opérationnel et de 36 membres bénévoles mobilisables en cas de besoin. Le tableau ci-dessous présente les membres du CA et du BO ainsi que leurs responsabilités (voir organigramme en page 53).

Membres du Conseil d'Administration	Membres du Bureau Opérationnel
Fatema MOSSEDAQ, Présidente	Issam Ouchen Directeur P. I.
Embark MOGHLI, Vice-présidente	
Driss AJJOUTI, Trésorier	Hajar CHEIKHI – Coordinatrice Département Santé
Zohra Lakriyach – Vice-Trésorier	Karima BENJELLOUN TOUIMI – Chargée de programmes
El Mostafa LAMQADDAM, Secrétaire général	Imane KHIYATI – Chargée de programme
Aziz CHAKER, Vice- Secrétaire général	Khadija TAHRI – Chargée de Programme
Fatima CHAHID – Conseillère	
Paulette BITTON – Conseillère	Karima BACHA – Chargée financière
	Khadija HAKIM – Chargée administrative
	Mehdi BOUJEBHA – Gestionnaire de Subventions
	Hasnae CHACHOUI – Assistante Administrative
	Rachid RHARRHAR – Agent d'appui
	Hassan DAOUDI – Agent d'appui
	Aicha ELHARTI - Agent d'appui

NOTRE GOUVERNANCE

ASSEMEBLEE GENERALE

L'Association est gouvernée par une assemblée générale constituée de 36 membres actifs et membres fondateurs.

Les membres se réunissent une fois par an et élisent un conseil d'administration tous les 3 ans. Lors des réunions ordinaires de l'AG, les membres :

1. Délibèrent sur les livrables du Conseil d'Administration qui leur soumet les comptes annuels audités par un expert-comptable, le rapport d'activités, les orientations stratégiques et les budgets prévisionnels ;
2. Fixent le montant des cotisations et autres contributions statutaires ;
3. Examinent, modifient, adoptent ou rejettent les propositions de modification du Règlement Intérieur et autres supports normatifs des structures internes de l'association proposés par le C.A. ;
4. Valident les nouvelles adhésions à l'association et se prononcent sur toute éventuelle exclusion d'un adhérent ;
5. Entérinent l'union avec d'autres associations ou dynamiques poursuivant les mêmes objectifs.

Réunie en session extraordinaire, l'AG peut délibérer et décider sur :

I. La modification des statuts ;
II. La dissolution de l'association.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de six membres au moins et de douze membres au plus, élus pour un mandat de trois ans. Les membres du CA exercent leurs fonctions de façon bénévole.

Le CA dispose de tous les pouvoirs nécessaires à la bonne marche de l'association. Il est notamment chargé de :

1. Désigner le Directeur de l'association et de superviser ses activités ;
2. Soumettre annuellement le rapport d'activité, le rapport financier, le plan d'action, le budget prévisionnel, le plan stratégique à l'Assemblée Générale ;
3. Proposer les nouvelles adhésions à l'association ;
4. Etudier et approuver les plans d'action périodiques de l'Association ;
5. Prendre les mesures nécessaires pour mobiliser les ressources et trouver des financements et de nouveaux programmes ;
6. Assurer un suivi régulier des finances et de l'état d'avancement des activités de l'association ;
7. Assurer le respect des dispositions légales et des engagements contractuels de l'association ;
8. Evaluer régulièrement les activités de l'Association et procéder aux audits nécessaires à cet effet ;
9. Evaluer, examiner et assurer le suivi et la gestion des risques de toute nature que peut encourir l'association.

DIRECTEUR

Le Directeur de l'Association est désigné(e) par le Conseil d'Administration. Cette désignation est soumise à la ratification de l'Assemblée générale.

Il/ elle prend toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. Il/Elle est l'unique responsable de l'organe opérationnel de l'**A**ssociation. Il/Elle exerce les attributions qui lui sont attribuées par délégation.

Le Directeur ordonne et engage les dépenses. Il/ Elle constate les ressources de l'**A**ssociation sur toutes leurs formes et les prend en charge au titre de l'exercice correspondant. Il/Elle décide de la meilleure gestion des fonds disponibles dans l'intérêt de l'**A**ssociation et conformément aux directives du CA, aux procédures de l'association et aux engagements pris avec les partenaires financiers.

A la clôture de chaque exercice comptable, le Directeur établit un inventaire et un compte d'exploitation (compte de résultat) de l'Association.

Le Directeur établit, en outre pour le présenter au CA, un inventaire annuel, un rapport financier sur l'exercice écoulé et les rapports spécifiques éventuels sur les projets réalisés ou en cours de réalisation.

Il/ Elle propose, supervise et évalue le personnel de l'**A**ssociation et fixe son traitement selon les politiques et procédures de l'association.

NOS PROGRAMMES ET PROJETS

Intitulé du programme/projet	Budget total	Date début	Date fin
Sûreté et sécurité du personnel impliqué dans les programmes de lutte contre le VIH / SIDA – Family Health International (FHI 360)	97 822,48 MAD	16/11/2020	15/03/2021
Renforcement des capacités des OSCs : pour une meilleure participation civique au processus d'élaboration des politiques publiques et la mobilisation citoyenne - USAID	US$ 746 475	01/09/ 2017	31/03/2021
Opération de renforcement des capacités des animateurs et animatrices en matière de prévention sexuelle et reproductive (FASP, Sidaction 2018)	175200 MAD	01/08/2019	30/07/2021
Appui de l'association AMSED dans le cadre du programme de renforcement des activistes « Activists developpment program » - ADP - ITPCMena	81 90,80 MAD	10/09/2021	15/11/2021
Insertion des PSH dans le développement local et national à travers les AGR - MSISF	2 205 889 MAD	01/02/2020	31/01/ 2023
Une meilleure gestion des OSC en charge des EPS selon les Socles de Protection Sociale pour des services de qualité au profit des PSD - UE	€ 359 839	01/03/2021	28/02/ 2023
Accélérer les ripostes au Sida et à la Tuberculose au Maroc à l'horizon 2023 – MSPS - FM	€ 1 219 832	01/01/2021	31/12/ 2023

NOS INTERVENTIONS DANS LE DAS « SOCIETE CIVILE ET PROCESSUS DEMOCRATIQUE » 1/3

Plaidoyer pour la réforme du cadre juridique

Notre objectif :

Contribuer à la promotion du cadre juridique pour un tissu associatif acteur de changement.

Nos actions :

- Réunions du comité scientifique

Avec nos partenaires, nous organisons des réunions de suivi périodiques pour définir les priorités, assurer le suivi et fixer le calendrier des prochaines actions

- Rencontres nationales de concertation

Les rencontres sont organisées dans le cadre du processus de consultation avec les associations de la société civile, et dans le but de formuler des propositions pratiques de plaidoyer pour la réforme du système juridique des associations

- Initiatives de plaidoyer nationales

Pour la quatrième année consécutive, la coalition MIRLA a continué son plaidoyer pour la réforme des aspects financiers et fiscaux des associations dans le projet de loi de finance 2021.

Renforcement de la participation des OSC

Notre objectif :

Contribuer au renforcement de la participation des OSC dans la gouvernance territoriale et dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des Politiques Publiques.

Nos actions :

- Formation des associations partenaires

En s'appuyant sur le diagnostic organisationnel mené, des formations sont organisées au profit des associations partenaires afin d'améliorer leurs compétences

- Coaching et appui des associations partenaires

Dans le cadre du plan de renforcement de capacités, le processus de renforcement des capacités est lancé en vue d'élaborer un plan de visites de coaching selon les besoins et les priorités identifiées chez chaque association.

- Appui à la participation des OSC dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques

Nous appuyons nos partenaires dans l'organisation de leurs activités visant à promouvoir leur participation active dans le suivi et évaluation des politiques publiques.

NOS INTERVENTIONS DANS LE DAS « SOCIETE CIVILE ET PROCESSUS DEMOCRATIQUE » 2/3

Renforcement des capacités des EPS

Notre objectif :

Contribuer au renforcement et à l'amélioration de l'offre et de la qualité des services de 20 Etablissements de la Protection Sociale

Régions couvertes :

L'Oriental, Tanger-Tétouan-El Hoceima, Fès Meknès, Rabat Salé Kénitra, Casablanca Settat, Marrakech Safi, Daraâ-Tafilelt, Souss-Massa.

Nos actions :

- Formation des associations partenaires :
En s'appuyant sur le diagnostic organisationnel mené, des formations sont organisées au profit des associations partenaires pour renforcer leurs capacités sur la gestion administrative et financière et les approches de développement en liaison avec le domaine de la protection sociale afin de contribuer à l'amélioration de l'offre et de la qualité des services de 20 Établissements de Protection Sociale.

- Visite de Coaching et d'appui d'accompagnement des EPS cibles :
Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement de capacités des 20 établissement de protection sociale cibles par le projet, le processus de renforcement des capacités est complété par des visites de coaching et d'appui pour élaborer leur projet d'établissement avec une stratégie de mobilisation des fonds et un plan de communication.

Autonomisation économique des PSH

Notre objectif :

Contribuer à l'amélioration de l'insertion des Personnes en Situation de Handicap dans le développement local et national à travers les Activités Génératrices de Revenus.

Régions couvertes :

Rabat Salé Kénitra et Casablanca Settat.

Nos actions :

Le diagnostic du programme AGR du fonds d'appui à la cohésion sociale :

Une enquête a été menée auprès des Centres d'Orientation et d'Accueil des Personnes en Situation de Handicap (COAPH), afin d'identifier les domaines d'appui et les thèmes de formations à organiser dans le cadre de la composante AGR des PSH du programme du fonds d'appui à la cohésion sociale géré par l'Entraide Nationale depuis début 2016.

Les séances d'appui et d'accompagnement de 50 PSH porteurs d'AGR financées :

Douze séances d'accompagnement post-création sont organisées au profit de 50 PSH porteurs de projets AGR financés dans le cadre du programme.

Les formations de 20 cadres des COAPH de l'Entraide Nationale :

Deux sessions de formation sur les étapes de construction d'un plan de développement de projet sont organisées au profit de 20 agents de l'Entraide Nationale, responsables de la gestion des dossiers des AGR des PSH au niveau des COAPH des deux régions Rabat Salé Kénitra et Casablanca Settat.

NOS INTERVENTIONS DANS LE DAS « SOCIETE CIVILE ET PROCESSUS DEMOCRATIQUE » 3/3

Partenaires techniques et financiers :

Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ;

Centre International pour la Loi à but Non lucratif (ICNL) ;

Ministère de Solidarité de Développement Social, de l'Egalité et de la Famille (MSDSEF) ;

Entraide Nationale ;

Union Européenne.

Partenaires de mise en œuvre :

Association ENNAKHIL à Marrakech ;
Association Mouvement Alternatives Citoyennes à Fès ;
Association la Colombe Blanche pour les Droits des Personnes en Situation de Handicap à Tétouan ;
Association Forum Azzahrae de la Femme Marocaine à Rabat.

Association TAMKINE – Kenitra ;
Association Carrefour des Initiatives – Casablanca ;
Association Chantiers des Jeunes (ACJ) – Section Benslimane ;
Association ALBADAIL Pour l'Education et le Développement Social – Tiflet ;
Réseau Don Associatif (REDAK) – Khémissat ;
Association Mouvement TWIZA – Khémissat ;
Et 38 associations dans les deux régions Casablanca-

Association AL KARAM à Marrakech ;
Association Essaouira DARNA pour l'accueil des Enfants à Essaouira ;
Association ALFIRDAOUS pour l'Enfance à El Jadida ;
Association CHAML pour la Famille et la Femme à Kénitra ;
L'association AL ATAE ANNISWI de la femme rurale pour le développement et la culture à My Yacoub ;
Le Centre des Droits des Gens à Sidi Kacem ;
Association L'Espace Multifonctionnel pour les Femmes
Association TAFAILE ALMOUBADARAT à Taza ;
Association d'Appui au Complexe Social IBTISSAMA pour les Femmes et Enfants en situation difficile à Essaouira ;
Association ALWIFAQ pour l'intégration des Personnes en Situation de Handicap à Beni Tadjite ;
Association de Soutien au programme de qualification sociale RBC à Khémissat ;
Association de Solidarité avec la Personne Handicapée à Taroudant ;
Association du Défi du Handicap à Tiznit ;
Association ACHOUROUK pour les Sourds et Malentendants à Ouarzazate ;
Association de gestion du centre Social pour les Personnes Agées à Rabat ;
Association Abdellah Benyassine pour les affaires sociales et Bienfaisance à Ain Aouda ;
Association Al Amal pour la protection sociale à Oued Amlil ;
Association de Bienfaisance Islamique de Taroudant et Environs à Taroudant ;
Association de Bienfaisance des Personnes Agées à Youssoufia.

06 réunions du comité scientifique
Organisées à distance et présentiel avec la participation des 5 ISO partenaires

34 partis politiques ont été contactés
Pour intégrer les amendements de la réforme des lois des associations dans leurs agendas politiques

Plus de 10 produits audio-visuels ont été développés
Par les journalistes bénéficiaires du programme de formation avec INTERNEWS encadré par AMSED

Un Atelier de travail organisé en présentiel au profit des OSCs partenaires

Réunions du comité scientifique :
La période du post confinement a nécessité une forte coordination pour relancer la dynamique de plaidoyer dans l'objectif de maintenir les principales activités concernant la réforme des lois des associations et d'évaluer les activités organisées en partenariat avec l'appui de l'ICNL et INTERNEWS.
Pour cela, plusieurs réunions de coordination et de concertation virtuelles et présentielles ont été organisées, auxquelles ont pris part les cinq ISO-s et les partenaires techniques et financier de cette dynamique tel que l'ICNL, INTERNEWS et USAID.
Ces réunions ont fait l'objet d'une mise au point sur les priorités de plaidoyer pour le projet de la loi des finances de 2022, dans un contexte lié au post COVID-19 et à un nouveau gouvernement depuis septembre 2021. La mobilisation des 5 ISOs partenaires a permis de :

- Contacter plus de 34 partis politiques en leur demandant d'intégrer la réforme des lois des associations dans leurs agendas politiques ;
- Contacter le nouveau chef de gouvernement pour demander l'intégration de la réforme des lois des associations dans le nouveau programme du gouvernement marocain ;
- Continuer le plaidoyer pour la réforme des aspects financiers et fiscaux des associations pour la cinquième année successive, à l'occasion de la discussion du Projet de la Loi des Finances de 2022 devant les deux Chambres du Parlement.

L'appui technique d'INTERNEWS

Dans le cadre de son appui technique INTERNEWS a contribué à la formation de 40 journalistes marocains pour appuyer la Coalition MIRLA dans ses actions de plaidoyer afin sensibiliser et mobiliser l'opinion public autours des questions liées à la reformes des lois des associations à travers les médias.
Plus de 10 produits ont été développés par les journalistes formés avec un encadrement de l'AMSED, et qui se présentent comme suit :
https://www.facebook.com/AMSED/videos/564611618278028
https://assahraa.ma/video/2021/998?fbclid=IwAR3bobu9JFIdkrtAClunZjg6B1oGoyUlfAKl2U7plG0cz3g6S4L4am0wW2Q
https://amazan24.com/?p=18686
https://www.youtube.com/watch?v=ScFc6sV_PgM
https://www.youtube.com/watch?v=TGFG6MFKr4w
https://www.facebook.com/watch/?v=356631859413835
https://www.youtube.com/watch?v=IcaGOkRhD9E
https://amazan.wawneeds.com/18686/

L'appui technique et financière d'ICNL :
Afin d'assurer une continuité des actions de plaidoyer, le comité scientifique a organisé un atelier de travail et de réflexion avec l'appui de l'ICNL, qui avait comme objectif d'évaluer le processus de plaidoyer entamé par le Mouvement MIRLA et réfléchir aux prochaines activités dans ce cadre qui seront formulées sous forme d'un projet financé par ICNL pour l'année 2022.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement de capacités des associations cibles, une dernière formation a été organisées en 2021 sur les stratégies de plaidoyer à travers les technologies de l'information et de la communication, Cette activité a pour objectifs de :

1. Permettre aux associations de développer des stratégies de plaidoyer et de communication en utilisant les technologies de l'information et de la communication dans le but que leurs activités et actions de plaidoyer aient plus d'influence sur les décideurs et plus d'impact sur la société ;

2. Proposer des points d'ancrage pour une approche intégrée des technologies d'information et de communication ainsi que des programmes de plaidoyer afin de les traduire dans des faits concrets ;

3. Proposer des outils concrets et pratiques pour assurer une communication et un plaidoyer efficaces en utilisant ces TIC.

38 associations formées

Sur les stratégies de plaidoyer à travers les Technologies de l'Information et de la Communication

La formation s'est déroulée dans un cadre et ambiance très agréable. La qualité des participant(e)s et leur engagement tout au long de la formation a fluidifié le déroulement et a permis d'avoir des échanges d'une grande qualité, de créer une dynamique territoriale et une forte mobilisation de la société civile locale.

10 visites de coaching

aux associations partenaires du programme au niveau national

03 visites - Formations

Sous forme d'un atelier de travail avec les membres de chaque association

07 visites de partage des expériences

Sous forme de visites d'echange et de partage de l'expéroences entres les associations partennaires de ce projet ou d'autres projet des 5 ISOs au niveau national

Sur la base des résultats du diagnostic organisationnel mené auprès des associations partenaires du programme, des associations ont bénéficié des ateliers de coaching et des visites d'échange et de partage d'expériences. Dans ce cadre, **03** visites de coaching sous forme d'atelier de formation ont été organisées en faveur des associations suivantes :

L'association AMAL EL MANSSOUR à Rabat, pour la solidarité et le développement sur deux thématiques :
- La gouvernance et la planification stratégique de l'association ;
- La gestion administrative et financière.

L'association mouvement TWIZA à Khémissat, pour l'actualisation de son plan stratégique ;

L'association AL BONAT à Témara sous forme d'un atelier de travail pour l'intégration de l'approche genre au niveau organisationnel.

Aussi, **07** visites de coaching, d'échange et de partage des expériences entres les associations partenaires au niveau national ont été organisées comme suit :

- **Visite de l'Association Ennakhail et l'association Espace des Jeunes** et de la Démocratie à Marrakech en faveur de l'Union des Associations à Mohammedia ;

- **Visite de l'Association Marocaine pour l'Education de la Jeunesse à Salé** en faveur de l'Association ALBADAIL Pour l'Éducation et le Développement Régional à Tiflet ;

- **Visite de l'Association TAHADI pour l'Egalité et la Citoyenneté** à Casablanca en faveur l'Association Jeunes Leaders à TIFLET ;

- Visite de l'Association ENNAKHIL de Marrakech et l'Association Al Karam pour la protection des enfants en situation précaire en faveur l'association AMEJ de salé ;

- **Visite de l'Association la Colombe Blanche de Tétouan** et l'Association YAHYA des personnes autistes en faveur du collectif Autisme Maroc ;

- **Visite de l'association AMEJ de salé** en faveur de l'association espace pour l'éducation la formation et la réinsertion ;

- **Visite de l'association mouvement des initiatives citoyennes** à Fès en faveur de l'association TAMKINE de Kenitra.

Ces visites ont été bénéfiques pour toutes les parties dans la mesure où elles ont constitué une opportunité d'échange d'expériences, d'acquisition de nouvelles connaissances, de découverte, d'adoption de bonnes pratiques et d'ouverture sur de nouveaux partenaires. Elles ont aussi permis aux associations la mise en réseau sur les thématiques de travail, et de s'ouvrir sur de nouveau partenariats.

35 participants et participantes

11 représentants des institutions publiques

Lien vidéo

https://www.youtube.com/watch?v=nvuKQker2ss&feature=youtu.be

L'Association Citoyenneté pour la Communication et le Développement a organisé une journée de consultation à la commune de BENI KHLOUQ de la province de Settat sous le thème : *l'opérationnalisation optimale des mécanismes de démocratie participative contribue à la création d'un nouveau modèle de développement.*

L'objectif de cette activité était d'engager une réflexion collective autour des rôles des mécanismes de la démocratie participative dans la mise en place d'un nouveau modèle de développement et le rôle de la société civile dans le suivi des politiques publiques au niveau de la commune de BNI KHLOUQ.

Cette activité a été marquée par la participation de 35 personnes (29 femmes et 6hommes) dont11 représentants des institutions publiques et des collectivités territoriales telles que :

- La Délégation Provinciale du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts ;
- La Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale ;
- La Délégation Provinciale du Ministère de la santé ;
- La Délégation Provinciale du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ;
- Le Directeur des services de la communauté de BENI KHALLOUQ.

Cette journée de consultation a été répartie en deux séances :

1- Une séance plénière marquée par l'intervention des acteurs étatiques, qui ont présentés leurs programmes et stratégies au niveau de la commune de BNI KHLOUQ.

2- Des travaux de groupes lors desquels les participantEs se sont répartis dans quatre groupes de travail suivant les axes suivants : la prestation des services sociaux au niveau de la commune tels que l'éducation, la santé et l'emploi, la situation du champ culturel au niveau de la commune, l'impact du programme du développement rural et l'agriculture, notamment, le Plan Maroc Vert, les programmes de l'économie sociale et solidaire et le développement social destinés à l'autonomisation économique des femmes et les personnes en situation de Handicap.

Les discussions ont été fructueuses à travers lesquelles les recommandations suivantes ont été ressorties :

- Inviter tous les acteurs pour contribuer d'une manière concertée à l'élaboration des programmes de développement qui répondent aux besoins de la population de BNI KHLOUQ et prend en considération les spécificités de la province ;
- Octroyer les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des programmes sectoriels dans une vision de complémentarité et de coordination avec tous les intervenants de la province ;
- Renforcer l'infrastructure de la commune de BNI KHLOUQ ;
- Améliorer la prestation des services sociaux de proximité au niveau de la commune, notamment, pour la construction des hôpitaux, des centres de santé, des écoles, des centres pour la réhabilitation des Personnes en Situation de Handicap, des centres pour l'autonomisation des femmes, et améliorer les services du transport scolaire ;
- Encourager les investissements au niveau de la province pour créer des postes d'emplois pour les jeunes et contribuer au développement local ;
- Appuyer les micros projets des jeunes de la commune ;
- Créer des espaces socioculturelles et encourager les associations pour qu'elles puissent jouer leurs rôles.

Les recommandations de cette journée de consultation ont fait l'objet d'un mémorandum qui a été présenté au conseil de la commune.

L'association AL BONAT de Témara et l'Association Marocaine pour l'Education de la Jeunesse (AMEJ) ont organisé une journée de consultation sur « ***la gestion des affaires locales dans la commune de TEMARA, réalité et perspectives ».***

L'objectif de cette journée était d'ouvrir un débat public sur la gestion des affaires publiques de la ville de Témara et le retard enregistré dans la mise en œuvre du plan de développement communal.

Ont pris part de cette journée 27 personnes (21 hommes et 6 femmes) dont 7 représentants des acteurs publics présentiel, et vu que l'organisation de cette activité a coïncidé avec l'état d'urgence sanitaire, et les mesures prises par l'état pour la lutte contre la propagation du Covid-19, interdisant les rassemblements publics de plus de 30 personnes, l'activité a été diffusé en ligne sur la page Facebook de l'AMSED et les deux associations organisatrices de la journée pour permettre aux associations et à d'autres acteurs de suivre de déroulement de cette rencontre et participer aux débats. Cette journée a atteint près de 10420 téléspectateurs et 57 partages sur la page Facebook, ce qui a donné plus de visibilité sur le programme.

Les discussions ont été riches et fructueux, ont abordés les points suivants :

L'état des lieux du développement économique de la ville de Témara en liaison avec sa forte croissance démographique, ce qui a engendré une urbanisation intensive et incohérente. Une ville qui se trouve ainsi éclatée entre plusieurs pôles de faible importance avec l'absence de repères et d'un centre-ville, ce qui lui attribue une image urbaine d'une ville annexe de la ville de Rabat ;

- L'évaluation du plan d'action de la commune de Témara pour la période 2017-2022, qui a prévu 124 projets de développement, pour une enveloppe globale de 1,859 MMDH ;
- Le développement local, le nouveau modèle de développement et le rôle des collectivités territoriales ;
- Le rôle des partis politiques dans la gestion des affaires locales de la ville;
- La bonne gouvernance et la participation des jeunes et des femmes dans la gestion de la ville via la participation à l'instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre
- Le rôle de la société civile dans l'évaluation des politiques publiques de la ville de Témara.

A l'issue des débats, des recommandations suivantes sont ressorties afin de surmonter les dysfonctionnements et les retards enregistrés des projets de développement de la ville :

Valoriser les mesures prises pour l'achèvement du programme de la ville de Témara sans bidonville, en prenant en considération l'intérêt supérieur de la population ;

Valoriser et encourager les initiatives citoyennes qui évaluent les politiques publiques locales ;

La nécessité de prendre en compte l'harmonie entre le programme de la collectivité territoriale et les besoins pratiques des quartiers de la ville pour respecter la justice spatiale et sociale, et atteindre l'efficience et l'efficacité de l'intervention publique ;

Ouvrir les nouvelles structures publiques fermées, afin de permettre aux citoyennes et citoyennes de bénéficier de leurs services, notamment, les centres de santé, les centres de formations, les centres d'éducation, et les centres culturels.

27 participants

10420 téléspectateurs et 57 partages

Articles de presse

Reportage de l'activité : https://www.youtube.com/watch?v=ipVc7JcavTY&ab_channel=%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%81%D9%8A%D8%B124

https://www.tanmia.ma/actualites/01/25/35720/
https://varpresse.ma/archives/8199

https://ahdath.info/642109
https://ahdath.info/641329

L'association ATEC de Casablanca a organisé un séminaire sous le thème « *la démocratie participative entre la vision de l'acteur public et les aspirations de la société civile* »

Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'événement de clôture du programme, elle avait comme objectif d'enrichir le débat autour des perspectives et des obstacles qui limitent l'opérationnalisation des mécanismes de la démocratie pour mieux répondre aux attentes des citoyens et citoyennes conformément aux dispositions de la constitution de 2011.

92 participants / membres de l'association

Ont pris part à cette journée 92 personnes présent (56 femmes et 36 hommes) dont 07 représentants des acteurs publics et des collectivités territoriales au niveau de la province de Casablanca. Au niveau des réseaux sociaux, l'activité a eu une grande visibilité sur la page Facebook de l'association, arrivée à 2k vues et 27 partages.

07 représentants des acteurs publics

Les interventions de cette journée de partage des expériences sur le rôle des associations dans l'opérationnalisation de la démocratie participative se sont articulées autour de deux axes :

1- La démocratie participative et l'opérationnalisation des mécanismes de la démocratie participative dans le cadre de l'unité de la ville ;

2- L'état d'avancement de projets de développement de la ville, son plan d'action communal, ses enjeux et ses obstacles.

Sur Facebook :

2k vues et 27 partages

Les interventions et les discussions ont mis l'accent sur les rôles de l'acteur public pour réussir le chantier de la démocratie participative, et les rôles que les associations peuvent jouer pour garantir la participation des citoyens et citoyennes dans le processus de prise de décisions au niveau local.

Des travaux des groupes ont été organisés lors de ce séminaire, et ont abouti à la formulation des recommandations suivantes :

- Opérationnaliser les mécanismes de la démocratie participative au niveau de toutes les communes de la ville de Casablanca ;

- Renforcer les capacités des associations pour qu'elles constituent une véritable force de proposition et de plaidoyer afin de changer en mieux la situation actuelle de la ville de Casablanca ;

- Documenter, modéliser et vulgariser les expériences réussies des associations et des conseils communaux en matière d'opérationnalisation des mécanismes de la démocratie participative.

Liens des articles de presse

https://web.facebook.com/amsed.ong/videos/1077681285991904

https://www.youtube.com/watch?v=YpGsiSXcWFo&ab_channel=MATINTV

https://assahraa.ma/web/2021/154042

Rencontre de clôture du programme « *RC des OSC pour une mobilisation citoyenne* »

Présence :

30 participant-E-s présents (19 H et 11 F)

Facebook

4434 téléspectateurs à distance

Liens / articles de presse

https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=724406768240459

https://www.facebook.com/AMSED/videos/492929115039887

AMSED a organisé une journée de communication autour des résultats atteints par programme sous le thème « *le renforcement des capacités des OSCs pour un meilleur engagement civique dans le développement des politiques publiques et la mobilisation citoyenne* ». Cette activité à laquelle avaient participé plus de 30 participant-E-s présents (19 H et 11 F) avec 4434 personnes qui ont assisté à distance, a été inaugurée par le président de l'association AMSED, la Directrice de l'USAID, la directrice du programme de l'ICNL au niveau d'Afrique du nord et du moyen orient. Elle avait pour objectif de présenter les réalisations du programme, ses bonnes pratiques capitalisées, et de discuter les perspectives d'avenir.

Ont pris part de cette rencontre des représentants du ministère de solidarité, de l'Entraide National et les associations partenaires du programme qui interviennent dans les deux régions de Rabat Salé Kenitra et de Casablanca Settat, et des personnes ressources.

Les discussions ont été fructueuses à travers lesquelles les associations partenaires ont formulés les recommandations suivantes sous forme d'un appel au partenaire :

« Nous soussignons, les associations partenaires d'AMSED dans le cadre du programme de renforcement des capacités des OSCs pour un meilleur engagement civique dans le développement des politiques publiques et la mobilisation citoyenne, et après avoir bénéficié du programme durant 5 ans et que la plupart des initiatives de plaidoyer ont eu des résultats positifs, grâce à l'engagent de ces associations et l'appui et l'accompagnement de l'association AMSED :

- Nous apprécions l'initiative de l'Association Marocaine pour la Solidarité et le Développement (AMSED) d'impliquer les 40 associations tout au long du processus de ce programme ;

- Nous demandons à AMSED de coordonner le partage et l'échange d'expériences en matière de plaidoyer entre les associations au niveau des régions Rabat-Salé-Kenitra et Casablanca-Settat, ainsi que le coaching et l'appui et le renforcement des capacités de ces 40 associations dans le domaine de la démocratie participative qui change et évolue régulièrement ;

- Nous demandons également à l'Agence Américaine pour le développement international (USAID) d'investir davantage dans ce programme pour renforcer les capacités des organisations de la société civile afin qu'elles puissent jouer leurs rôles, conformément aux dispositions de la constitution, et adopter une approche cumulative et durable dans les projets et programmes financés, tout en ouvrant des ateliers de réflexion communs sur les moyens d'assurer la continuité du programme ;

Nous demandons à l'AMSED d'organiser des ateliers de réflexion pour développer une charte ou un plan pour la vulgarisation de l'approche

RC des EPS - Conférence nationale sur les socles de la protection sociale

Présence :
59 participant-E-s présents
Neuf (9) représentants des acteurs publics

4434 téléspectateurs à distance

Liens / Articles

Le lien de la première séance :
https://fb.watch/6k8-WccPhF/
Le lien de la deuxième séance :
https://fb.watch/6k8ZcTe0_7/

Liens / articles de presse

La page officielle de la délégation de l'UE :
https://eeas.europa.eu/delegations/morocco/99134/amsed-ouvre-un-d%C3%A9bat-national-sur-la-nouvelle-strat%C3%A9gie-nationale-de-la-protection-sociale-et_fr

Le passage de l'activité sur la chaine AL OULA :
https://fb.watch/6k8HuLRqeH/
Article publié par Hespress :
https://fr.hespress.com/207076-207076.html

Vidéo publiée par le matin :
https://www.youtube.com/watch?v=_evIGSyCH7w

Cette 1ère rencontre nationale a été organisée pour le lancement officiel du projet sous le thème « La stratégie nationale de protection sociale entre la recommandation 202 et les socles de protection sociale, quelles perspectives pour la mise en œuvre ? »
Cette activité, à laquelle avaient participé plus de 59 personnes (25 femmes et 34 hommes), dont neuf (9) représentants des acteurs publics et quatre (4) représentants des programmes de la coopération internationale, notamment, la Délégation de l'Union Européenne au Maroc, le Bureau International de Travail à Rabat, en présence du Ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille et du Ministère de la Santé.
Cette première rencontre avait comme objectifs de :
- Promouvoir le nouveau programme et informer le public sur les nouvelles orientations stratégiques de l'association ;
- Contribuer au débat national sur les mesures de la généralisation de la protection sociale au Maroc ;
- Comprendre mieux la nouvelle stratégie nationale de la protection sociale et la nouvelle loi-cadre n°09.21 relative à la protection sociale ;
- Discuter la conformité de cette stratégie aux dispositifs de la convention 102 et la recommandation 202 de l'OIT et à l'article 31 de la Constitution Marocaine ;
- Discuter les rôles que les EPS peuvent jouer dans le cadre de cette stratégie, en tant que structures qui contribuent à la couverture des besoins réels des populations en situation de vulnérabilité.

L'activité a été diffusé en direct via la page Facebook officielle d'AMSED : https://www.facebook.com/AMSED. vu la situation sanitaire relative à la pandémie Covid19 et pour permettre la participation d'autres personnes, ce qui a permis plus de visibilité et d'assurer la participation de 1956 personnes à distance.
Les interventions et les discussions très riches et fructueuses ont permis de relever les recommandations suivantes :
- Clarifier les rôles des établissements sociaux dans la mise en œuvre des programmes et des stratégies de l'Etat au niveau territorial, tel que la stratégie nationale de la protection sociale ;
- Inviter tous les EPS à contribuer, d'une manière concertée, à la création d'un réseau au niveau national qui défend les intérêts de ces structures ;
- La nécessité de développer des programmes de formation continue et de qualification des EPS pour se conformer aux exigences en matière de protection sociale des personnes en situation de vulnérabilité ;
- Clarifier le rôle de l'Entraide Nationale et le rôle des autres acteurs du développement social dans une vision de complémentarité et de coordination ;
- Promulguer les décrets d'application de la loi 65.15 ;
- Simplifier les manuels de procédures et de gestion des EPS ;
Inciter les gestionnaires de ces EPS à intégrer l'approche droit et d'accompagner les usagers de ces structures par une logique d'autonomisation et non pas d'assistanat ;
- Définir les catégories des bénéficiaires visés par chaque établissement, et développer les critères de prise en charge adaptés pour chaque catégorie.

RC des EPS - Mobilisation et sensibilisation des associations gérantes de 20 EPS

Deux réunions d'information et de coordination

40 participantEs

20 EPS

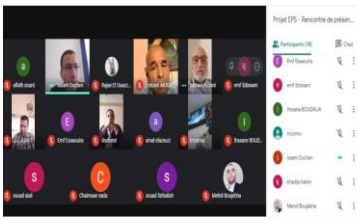

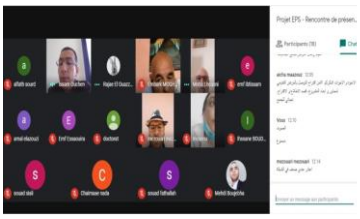

1ère rencontre d'information à distance :

Malgré les circonstances vécues pendant les périodes des vagues de la Covid 19, des activités ont pu avoir lieu pour la préparation du champ de travail avec les associations gérantes des 20 EPS et leurs équipes de travail au niveau des établissements.

Ainsi, afin d'informer et sensibiliser les associations gérantes des EPS pour qu'elles adhèrent au projet et participent pleinement à toutes les actions menées dans ce cadre, une première réunion a eu lieu le 13 Avril 2021 et qui a été organisée à distance, via la plateforme Google Meet.

Cette réunion, à laquelle ont pris part 18 participantEs de ces EPS, avait pour but de communiquer et officialiser le lancement de ce nouveau projet en partenariat avec l'Union Européenne et c'était également une occasion pour:

- Présenter le projet et exposer les objectifs auxquels AMSED voudrait répondre et contribuer ;
- Présenter les associations et les EPS identifiées dans le cadre de ce projet et leurs domaines d'intervention.

Lors de cette réunion, les objectifs du projet, les résultats escomptés, les cibles, les axes et les approches d'intervention ont été exposés, tout en prônant une logique partenariale impliquant le Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille (MFSEDS), et l'Entraide Nationale (EN).

Un débat a été ouvert par la suite avec les participantEs qui ont présenté les domaines d'intervention des centres, à travers lesquels ils ont soulevé plusieurs problèmes et défis liés à la gestion de ces EPS qui limitent leur efficacité et entravent la qualité des services dédiés aux populations cibles en situation de vulnérabilité, à savoir :

- L'ancienne loi 14-05 qui s'applique jusqu'à nos jours et une nouvelle loi 65-15 qui attend ses décrets d'application pour entrer en vigueur ;
- Les ressources financières limitées ;
- Le retard dans le versement des subventions de la part du Ministère et de l'Entraide Nationale ;
- Le manque de compétences requises pour assurer une meilleure qualité des services ;
- Les difficultés d'application des modes de bonne gouvernance.

.

Ces contraintes affaiblissent leurs positionnements pour constituer un véritable pouvoir de proposition et de plaidoyer pour pousser le gouvernement et les décideurs à mettre en place les dispositions nécessaires afin d'instaurer les normes et les standards des services de prise en charge des personnes en situation difficile.

RC des EPS - Mobilisation et sensibilisation des associations gérantes de 20 EPS

Deux réunions d'information et de coordination

40 participantEs

20 EPS

1ère rencontre présentielle :

Cette réunion a été organisée avec les EPS cibles, le vendredi 28 mai 2021, en présentiel, au siège de l'AMSED, le lendemain de la rencontre nationale de lancement, pour laquelle les discussions et les recommandations ont été prises en compte pour orienter les actions à entreprendre, et ce, afin de mener une concertation avec les associations partenaires, concernant le plan d'action du projet et des modalités de travail en commun.

Lors de cette réunion, les EPS ont échangé leurs expériences en matière de prise en charge des Personnes en Situation de Vulnérabilité et les problèmes dont ils souffrent, notamment la gestion des centres, la qualité de la prestation de services, la capacité d'accueil, la qualification des ressources humaines de ces structures, l'insuffisance des ressources financières, le retard enregistré des subventions reçues par le Ministère et l'absence d'une approche d'intervention basée sur les droits. La réunion a abouti à la constitution de cinq comités :

- Comité des EPS qui travaillent avec les Femmes en Situation Difficile ;

- Comité des EPS qui travaillent avec les Personnes en Situation de Handicap ;

- Comité des EPS qui travaillent avec les Personnes Âgées ;

- Comité des EPS qui travaillent avec les Enfants Abandonnés et en situation difficile ;

- Comité de coordination et de plaidoyer.

.

RC des EPS - Visites de diagnostic pour l'évaluation des compétences

21 visites de diagnostic

122 personnes ont été présentes

Ces visites ont été organisées lors des mois novembre et décembre 2021 auprès de 21 EPS ciblés par le projet : du 02 novembre au 04 décembre 2021, auxquelles 122 personnes ont été présents (66 H et 56 F), et qui avaient pour objectifs de :
1- Effectuer un audit organisationnel de l'EPS, à travers le diagnostic de leurs forces et leurs faiblesses ;
2- Evaluer les compétences et les profils des agents des EPS cibles ;
3- Identifier les éléments et les thèmes d'un plan d'accompagnement et de renforcement des capacités managériales des EPS cibles par le projet.

Lors de ces visites, un diagnostic a été effectué en utilisant un questionnaire comme grille d'évaluation des éléments suivants :
- La gouvernance et la planification stratégique de ces EPS ;
- La gestion des programmes et le contrôle de la qualité de leurs actions ;
- Les approches de travail de ces EPS ;
- Leur gestion financière & comptable ;
- La viabilité financière de ces EPS ;
- Les partenariats et stratégies de communication ;
- La gestion des Ressources Humaines et matérielles ;
- Leurs moyens et les équipements.

Ces visites ont pu approfondir la vision concernant les problèmes vécus par ces EPS, et puis, elles ont permis de valider les résultats du 1er diagnostic effectué lors de la phase de montage du projet, de s'assurer de l'engagement des EPS partenaires impliqués, d'identifier les problématiques prioritaires des EPS afin de développer un plan de renforcement des capacités adaptées à leurs besoins afin d'améliorer les conditions de prise en charge des personnes bénéficiant des services des EPS.

.

Pour simplifier l'analyse des données, un logiciel d'enquête et d'analyse des données a été utilisé qui est « Sphinx Q2 », et qui a facilité les quatre grandes étapes de réalisation de ce diagnostic à savoir :
1- L'élaboration du questionnaire ;
2- La saisie et la diffusion des réponses ;
3- Le traitement quantitatif et qualitatif des données ;
4- L'analyse et la rédaction du rapport de diagnostic.

Les résultats de ce diagnostic ont soulevé plusieurs contraintes concernant les éléments suivants :
a- Gouvernance et Planification Stratégique ;
b- Gestion des Programmes et Contrôle de la Qualité ;
c- Politiques et Procédures de gestion financière ;
d- Viabilité financière et planification ;
e- Partenariats et stratégie de communication ;
f- Gestion des Ressources Humaines et Matérielles.

Présence :

22 participant-E-s

20 EPS

.

Dans ce cadre, un consultant expert dans le domaine de la gestion des EPS a été recruté le 11 octobre 2021 pour l'élaboration d'un projet de Manuel de Procédures simplifié des EPS selon la loi 65-15, qui a mené au début, en collaboration avec les membres de l'équipe du projet au niveau d'AMSED, un diagnostic de l'état des lieux des 20 EPS intégrés dans le cadre du projet à travers :

1- La participation aux visites de diagnostic des 20 EPS ;

2- La collecte de données des EPS et des associations à travers une grille dédiée ;

3- La concertation avec les associations gérantes des EPS sur les procédures adéquates pour une bonne gestion des EPS.

Et ce, afin de confronter les réalités de ces EPS avec les dispositions établies par la nouvelle loi 65-15 et de les prendre en considération dans l'élaboration de la proposition du manuel des procédures.

Dans ce sens un Atelier de travail d'une journée a été organisé le 22 décembre 2021pour la concertation avec les 20 associations, lors de laquelle les résultats du diagnostic des 20 EPS ont été présentés, ainsi que le premier draft du Manuel de Procédures proposé. Un débat a été mené avec les EPS présents sur les différentes dispositions proposées, leur comparaison avec celles de la loi en vigueur et les buts de celles établies selon la nouvelle loi et la faisabilité de leur application, ainsi que l'apport et la valeur ajoutée pour les établissements en termes de gouvernance et de bonne gestion.

La mise en place des procédures formalisées en faveur des EPS répond aux objectifs fixés suivants :

- Fournir un cadre formel d'exécution des opérations à caractère social, paramédical administratif et financier ;
- Responsabiliser davantage le personnel de l'EPS dans l'accomplissement des tâches respectives par une définition précise des postes et des attributions afférentes ;
- Rendre plus productif le personnel pour une efficacité accrue par l'optimisation des circuits d'information et la circulation des documents ;
- Décrire les procédures administratives, financières, comptables, sociales et juridiques qui feront partie du contrôle interne ;
- Mettre en œuvre un contrôle interne efficace ;
- Permettre la rapidité dans la prise des décisions ;
- Servir de piste pour les diverses formes de vérification ;
- Servir de guide de référence pour la formation de nouveaux agents ;
- Normaliser le langage, les politiques, les pratiques, les procédures et les formulaires de gestion.

Cette concertation a été menée en deux groupe par catégorie : le groupe des EPS intervenants auprès des enfants et des femmes en situation difficile et le groupe des EPS intervenants auprès des PSH et des Personnes Agées.

Présence :

22 participant-E-s

20 EPS

.

Comme il a été planifié dans le cadre du Plan d'action du projet, un consultant expert dans le cadre normatif international des Droits Humains, notamment, les conventions de l'OIT a été recruté le 11 octobre 2021 pour l'élaboration d'un guide référentiel sur les normes et standards des protocoles à adopter au niveau national par tous les EPS, concernant les offres et services présentés aux différentes catégories des populations en situation difficile cibles.

En collaboration avec les membres de l'équipe du projet au niveau d'AMSED, un diagnostic de l'état des lieux des 20 EPS intégrés dans le cadre du projet a été mené à travers :
1- La participation aux visites de diagnostic des 20 EPS ;
2- La collecte de données des EPS et des associations à travers une grille dédiée ;
3- La concertation avec les associations gérantes des EPS sur les normes à respecter pour des services de qualité au niveau des EPS en faveur des PSD.
Et ce afin de confronter les réalités de ces EPS sur terrain avec les normes et standards des protocoles prescrits au niveau international dans la convention 102 et la recommandation 202 de l'OIT et de les prendre en considération dans l'élaboration de la proposition du manuel de qualité des services, comme guide référentiel à proposer au niveau national aux différents acteurs concernés, notamment, les EPS, les associations gérantes, l'EN et le Ministère de Solidarité.
Dans le même sens 01 journée de travail pour la présentation des résultats préliminaires de la concertation avec les 20 associations. Cette journée de travail a été organisée le 23 décembre 2021, et lors de laquelle un premier draft du Manuel du Système Normatif relatif à la Qualité des Services des EPS proposé a été discuté sur la base des axes suivants :
1- Le cadre de référence du système normatif des institutions de protection sociale ;
2- La définition des Concepts ;
3- L'élaboration d'une perception de la qualité des services rendus par les EPS;
4- Le système normatif des EPS selon la loi 65-15 ;
5- La rédaction d'un référentiel de normes de qualité des services des établissements sociaux.

Un débat a été mené avec les EPS présents sur les différents aspects traités, leur comparaison avec celles de la loi en vigueur, avec la réalité de travail actuel des EPS et la faisabilité de leur application, ainsi que l'apport et la valeur ajoutée pour les établissements en termes de respect du référentiel universel des Droits Humains et les approches de développement.

Ainsi, le contenu proposé comme axes pour l'élaboration du Manuel Référentiel des normes de la qualité des services des EPS, selon le cahier des charges des conditions spécifiques de la loi 65-15, et sur la base de la recommandation 202 de l'OIT sont les suivants :
- Le cadre juridique qui encadre la qualité des services des EPS ;
- Le concept de la qualité des services des EPS ;
- Le système normatif des EPS au Maroc ;
- Les normes de qualité des services fournis par les institutions de protection sociale au Maroc selon le type de service fourni, en tenant compte du type de l'institution.

Pour ce travail, AMSED a adopté une démarche méthodologique basée sur des outils et des techniques du Diagnostic Communautaire Participatif (DCP) avec une diversité des techniques pour la récolte des informations, afin de permettre une triangulation des données collectées auprès des différentes parties prenantes impliquées dans la gestion de cette composante du programme.

04 Réunions

Avec les responsables du programme au niveau du MSDSF

07 Réunions

à distance avec les COAPH de Casablanca Settat

04 Réunions

avec les partenaires du programme

33 questionnaires et tableaux de données remplis

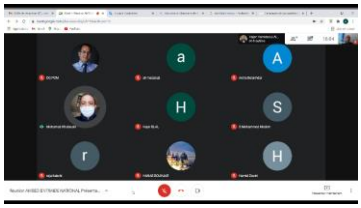

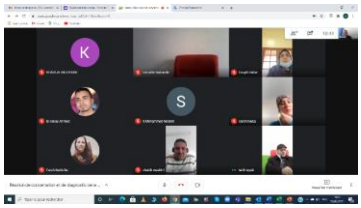

Avec toutes les restrictions de déplacements liées aux dispositions prises par les autorités pour la prévention contre la Covi19, cette phase a duré dix mois depuis septembre 2020 jusqu'à juin 2021, et qui a consisté ainsi aux étapes suivantes :

1- Une consultation documentaire qui était impérative en collaboration avec l'administration centrale de l'EN et le MSDSEF ;
2- La préparation des outils de l'enquête, notamment un questionnaire et un tableau de recueil des données statistiques destiné aux agents des COAPH responsables du dossier AGR des PSH ;
3- Des entretiens avec les partenaires du programme, notamment, le Ministère, l'EN, l'ADS et l'ANAPEC ;
4- Des réunions avec les coordinations régionales de l'Entraide Nationale des deux régions ;
5- Des visites de terrain aux délégations provinciales et aux COAPH et des réunions avec les agents responsables du dossier au niveau de la région Rabat Salé Kénitra ;
6- Des réunions à distance avec les agents responsables du dossier pour la région Casablanca Settat ;
7- Et enfin, des sorties de prospection pour 60 AGR présélectionnées pour l'accompagnement.

Les tableaux Excel recueillis de l'administration centrale de l'EN ont révélé que :

- **597** PSH porteurs de projets AGR ont été financés au niveau des deux régions;
- **268** à la région Rabat Kénitra et **329** à la région Casablanca Settat ;
- 23 COAPH au niveau des deux régions : 07 au niveau de la région Rabat Salé
- Kénitra par contre la région Casablanca Settat est composée de 16 COAPH ;
- Le COAPH de Salé au niveau de la région Rabat Kénitra a le plus grand nombre de projets financés avec 97 AGR tandis qu'au niveau de la région Casablanca Settat le COAPH Berrechid a eu 50 AGR financées ;
- Le financement des projets AGR n'est pas équilibré pendant toutes les années du programme ;
- Les AGR des PSH financées au niveau des régions ne sont pas équilibrées selon le genre.

33 questionnaires et tableaux de données remplis

18 visites des COAPH

Au niveau des délégations provinciales de l'Entraide Nationale

04 réunions

avec l'administration centrale de l'Entraide Nationale

Selon les réponses reçues au niveau des questionnaires, les défis affrontés par les agents cadres des COAPH dans la gestion des AGR des PSH peuvent être résumés dans :

1- Le manque de Ressources Humaines en charge de ces dossiers au niveau des COAPH en comparaison avec le nombre des dossiers de demandes de financement reçu ;
2- La difficulté de communication avec les PSH, surtout ceux et celles avec un handicap sensoriel, sans maître de la langue des signes ;
3- Le faible niveau scolaire de la plupart des PSH qui sont analphabètes, ce qui impose des contraintes de compréhension des procédures et des conditions du programme ;
4- Le manque des moyens et des équipements au niveau des COAPH pour une bonne gestion des données du programme.

En ce qui concerne le 2ème outil, qui est un tableau résumant les dossiers traités au niveau de chaque COAPH, il a été identifié par l'équipe du projet à partir du constat effectué sur l'inexactitude des données statistiques des dossiers reçues, qui ne sont pas identiques à celles reçues par l'administration centrale de l'Entraide Nationale.

Ces tableaux des données statistiques ont permis aussi l'analyse du processus suivi dans le traitement des dossiers de demande de financement des AGR, ce qui a permis par conséquent d'avoir la durée moyenne que prend un dossier pour qu'il soit financé à partir des durées enregistrées pour chaque étape, ce qui a donné une durée de 32 mois : 02 ans et 8 mois, chose qui a confirmé le grand défi affronté dans la cadre du programme qui est le respect des délais prescrits dans son Manuel des Procédures, et la lenteur que prend la procédure effective pour le financement d'un projet approuvé.

60 projets AGR des PSH sélectionnés

60 visites de diagnostic

Des AGR des PSH financés par le programme

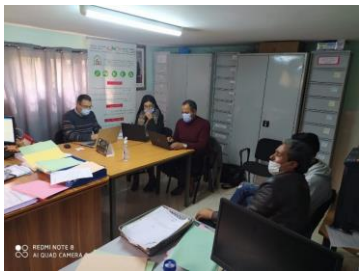

L'action d'accompagnement de 50 Personnes en Situation de Handicap porteurs de projets d'Activités Génératrices de Revenus, a été lancé depuis le recrutement de consultants experts en la matière, qui ont commencé leur intervention à partir du 15 mars 2021 lors de la réunion avec l'équipe d'AMSED pour la présentation de la méthodologie du travail, les critères de sélection de l'échantillon de 50 PSH porteurs d'AGR et les étapes du processus à suivre pour l'accompagnement des PSH sélectionnées. Les objectifs assignés à cette activité sont :

- Identifier les besoins des porteurs de projets et définir les moyens nécessaires pour y répondre ;
- Assurer un accompagnement technique et humain aux PSH porteurs de projets ;

Les résultats Attendus à la fin de cet accompagnement, sont :

- Les capacités de gouvernance, d'organisation et de gestion des 50 porteurs de projets, seront renforcées ;
- 40 PSH porteurs d'AGR seront aptes à la fin de cet accompagnement à affronter les différents défis identifiés au niveau de la gestion de leurs activités, et d'assurer leur durabilité.

Par ailleurs, les critères adoptés à prendre en considération pour la présélection de l'échantillon 50 PSH porteurs d'AGR à accompagner sont :

- A ce que ces AGR soient récemment décaissées en termes de financement au niveau des deux régions cibles ;
- A ce que ces AGR représentent les différents projets financés au niveau des deux régions cibles selon la nature d'activité ;
- A ce que ces AGR représentent les différents projets financés au niveau des deux régions cibles selon la nature du handicap ;
- A ce que ces AGR respectent la représentativité géographique de l'ensemble des projets financés au niveau des deux régions cibles ;
- A ce que cette sélection prenne en considération les AGR qui ont des difficultés.

Sur la base de ces critères, un échantillon de 60 PSH porteurs de projets AGR au niveau des deux régions cibles du projet, a été présélectionné et pour lesquels une première séance a été dédiée comme phase de diagnostic qui s'est déroulée pendant les trois mois avril mai et juin 2021.

Les données collectées lors de ces séances ont été traitées et analysées avec la solution informatique **Sphinxonline** qui permet la conception du questionnaire, la collecte des données Online/Offline, le contrôle de la qualité des données, la centralisation et traitement des données et l'analyse statistique avancée. Les conclusions tirées de cette phase de diagnostic sont :

50 projets AGR des PSH accompagnés

06 séances/jours d'accompagnement

des 50 PSH porteurs d'AGR financées

1- Le programme d'appui à la cohésion sociale dans sa composante « AGRs en faveur des PSH » constitue un levier de croissance qui a permis aux bénéficiaires de sortir d'une situation de vulnérabilité. Ceci dit, les retards de décaissement, l'état d'urgence lié à la pandémie du COVID19 et la difficulté de trouver un local stratégique et abordable sont les principaux freins menaçant la réussite des projets des PSH ;

2- L'échantillon des 50 porteurs de projet présente une diversité en termes de genre, de répartition géographique et de secteur d'activité. Ceci dit, les types de déficiences ne sont pas représentés de manière égalitaire au niveau de l'échantillon : Dominance du handicap moteur et faible représentativité du handicap mental ;

3- Les institutions publiques et les associations sont fortement impliquées dans la formation professionnelle des porteurs de projet. Ceci dit, un déficit important en formation professionnelle est constaté chez les porteurs de projet ;

4- Les porteurs de projet affichent une grande volonté de réussite et sont impliqués dans la réalisation de leurs projets. Ceci dit, les porteurs de projet manquent de confiance en soi et ne sont pas munis d'outils de développement personnel pour entreprendre ;

5- Le programme d'accompagnement, tel qu'initialement conçu, concorde avec les attentes et besoins des porteurs de projet. De plus, les porteurs de projet sont enthousiastes vis-à-vis du programme d'accompagnement ;

6- Les responsables des COAPHs pourront capitaliser sur les résultats du diagnostic pour répondre pertinemment aux attentes des PSH ;

7- Les principales faiblesses des porteurs de projet se résument par une mauvaise gestion de leur activité au quotidien, une méconnaissance du marché et une absence de stratégie marketing.

8- Sur la base des résultats de la phase de diagnostic, la liste des PSH porteurs de projets AGR présélectionnées a été revue à la baisse suite aux constats et défis affrontés lors de cette étape, notamment, le refus de certains PSH qu'ils soient appuyés, d'autres qui ont perdu une partie du montant de financement reçu et d'autres qui ont changé la nature du projet initialement financé. Ainsi, l'échantillon sélectionné pour l'accompagnement se présente comme suit :

Région	PSH Hommes	PSH Femmes	Total
Rabat Kénitra	**19**	**9**	**28**
Casablanca Settat	**17**	**7**	**24**
Total AGR	**36**	**16**	**52**

Cet échantillon a été réparti selon les cas identifiés lors du diagnostic, afin de mettre le point sur les solutions adéquates pour remédier aux contraintes affrontées selon les cas.

50 projets AGR des PSH accompagnés

06 séances/jours d'accompagnement

des 50 PSH porteurs d'AGR financées

Le programme proposé pour le développement des compétences des PSH porteurs de projets sélectionnés, est un programme d'accompagnement personnalisé, qui vise leur concentration et leurs efforts sur trois axes principaux à savoir : la gestion, l'assistance technique et la commercialisation.

Ainsi, un plan d'action personnalisé a été tracé pour chaque projet pour effectuer les 12 séances prévues sur la base de sa situation actuelle : soit l'étape de la recherche d'autres ressources pour son projet, ou dans l'étape de recherche d'un local commercial, ou en train de le réaménager, ou bien s'il est dans l'étape d'exploitation et en train d'exercer son activité, et ce qui suit comme besoins en termes de gestion, de commercialisation, de communication et d'appui technique.

Ainsi, les consultants se sont engagés à assurer 12 jours d'accompagnement à chacun des 50 PSH porteurs d'AGR sélectionnés, au niveau des deux régions cibles : Rabat Salé Kénitra et Casablanca Settat à hauteur de 600 jours étalés sur 20 mois. Actuellement, l'accompagnement de ces PSH est à l'étape de la 5ème séance.

02 Ateliers de formation organisés

Sur l'accompagnement entrepreneurial des AGR

30 agents cadres des COAPH formés

15 femmes et 15 hommes

Tel que défini dans le plan d'action initial du projet, l'action de formation et d'accompagnement de 20 agents cadres des COAPH **(Centres d'Orientation et d'Accompagnement des Personnes en situation de Handicap)** en charge du dossier AGR des PSH au niveau des délégations provinciales de l'Entraide Nationale des deux régions cibles du projet Rabat Salé Kénitra et Casablanca Settat, consiste à concevoir et à animer deux ateliers de formations avec deux jours d'application sur terrain.

L'objectif de ces formations est de contribuer à l'amélioration et au renforcement des connaissances et des capacités des agents de **COAPH** en matière d'accueil et d'orientation entrepreneuriale pour mener à bien leur mission, dans le but de subvenir aux besoins des PSH présentant une demande de financement dans le cadre de la composante AGR du programme du fonds d'appui à la cohésion sociale.

Afin d'assurer les conditions pour un apprentissage favorable au groupe de ces agents, il a été décidé que les même consultants experts qui ont pris la responsabilité d'assurer l'accompagnement des 50 PSH porteurs d'AGR comme échantillon, à ce qu'ils assurent la formation dédiée aux cadres des COAPH ; et ce, afin qu'ils s'imprègnent le contexte global du programme et qu'ils soient conscients des détails de sa mise en œuvre sur le terrain, dans les réponses à apporter aux agents participants et participantes aux ateliers de formation.

Ce qui a été prévu selon le plan d'action initial du projet, un atelier de formation de trois jours par région, ce qui fait deux ateliers pour les 20 agents des COAPH des deux régions. Néanmoins, l'organisation de cette activité a été reportée pour trois raisons essentielles :

Pouvoir bénéficier des résultats et conclusions du diagnostic effectué par AMSED et de l'équipe en charge de l'accompagnement lors de la 1ère séance dédiée aux 60 AGR visitées ;

Les exigences liées à la propagation de la pandémie du coronavirus, à cause des restrictions établies pour l'organisation des activités nécessitant un rassemblement d'un nombre de personnes en présentiel ;

L'étude de faisabilité d'organiser quatre ateliers de formations pour les deux régions au lieu de deux, vu que le nombre des COAPH n'est pas équilibré : 07 à Rabat Kénitra et 16 à Casablanca Settat.

02 Ateliers de formation organisés

Sur l'accompagnement entrepreneurial des AGR

30 agents cadres des COAPH formés

15 femmes et 15 hommes

Le 1er Atelier de formation organisé les 03 – 04 et 05 novembre 2021 :

Ainsi, il a été décidé d'organiser une 1ère session de formation de deux ateliers : le 1er atelier a été organisé les 03 – 04 et 05 novembre 2021 et le 2ème atelier a eu lieu un mois après : les 08 – 09 et 10 décembre 2021 à Rabat, pour au moins 20 agents de l'ensemble des COAPH des deux régions cibles. Les objectifs assignés à ces formations relatifs à la thématique de formation se présentent comme suit :

- Les participants sont capables d'analyser d'évaluer la pertinence et la faisabilité d'une idée de projet ;
- Les participants sont capables d'encadrer le porteur de l'idée de projet pour améliorer ou changer son idée ;
- Les participants sont capables d'encadrer le porteur de projet pour monter son projet.

Les objectifs pédagogiques relatifs à la formation se résument à ce que les participants et participantes soient capables de :

- Décrire le business model caractérisant l'idée de projet ;
- Caractériser et évaluer les éléments de la stratégie commerciale d'une idée de projet ;
- Caractériser les éléments techniques de l'activité ;
- Caractériser les éléments de la stratégie d'approvisionnement ;
- Composer les modalités de mobilisation des ressources nécessaires.

30 participants et participantes ayant bénéficié de la formation qui sont les cadres chargés des dossiers AGR des PSH au niveau des COAPH (Centre d'Orientation et d'Assistance des Personnes en Situation de Handicap) des délégations provinciales de l'EN au niveau des régions de Rabat-Salé-Kenitra et Casablanca-Settat.

02 Ateliers de formation organisés

Sur l'accompagnement entrepreneurial des AGR

30 agents cadres des COAPH formés

15 femmes et 15 hommes

Le 2ème Atelier de formation les 08 – 09 et 10 décembre 2021 :

Ainsi, les participants et participantes sont répartis par région, par atelier et par sexe comme le montre le tableau ci-dessous :

Région	Atelier	H	F	T
Rabat Kénitra	1er Atelier les 03-04-05 novembre 2021	6	9	15
Casablanca Settat		9	4	13
Total 1er Atelier les 03-04-05 novembre 2021		**15**	**13**	**28**
Rabat Kénitra	2ème Atelier les 08-09-10 décembre 2021	6	7	13
Casablanca Settat		8	4	12
Total 2ème Atelier les 08-09-10 – 12 - 2021		**14**	**11**	**25**
Total de la 1ère session		**15**	**15**	**30**

Ces deux ateliers ont été réalisés et animés avec une approche interactive orientée mise en pratique qui s'appuie sur la :

- Présentation des bases théoriques et outils ;
- Exercices d'application en groupe (5 à 6 personnes) autours des idées de projets réelles ;
- Evaluation initiale et évaluation à chaud.

Les axes traités lors des ateliers 01 et 02 de la 1ère session de formation relatifs à la thématique qui est Les étapes de construction d'un plan de développement de projet sont :

- Le business model d'un projet ;
- La stratégie commerciale d'un projet ;
- L'étude technique de l'activité d'un projet.

Reste à compléter ces axes lors des deux autres ateliers de la 2ème session par le traitement des sujets suivants :

- La stratégie d'approvisionnement d'un projet ;
- Les modalités de mobilisation des ressources nécessaires d'un projet ;
- Le plan de financement d'un projet ;
- La simulation économique d'un projet.

En plus de deux jours d'application sur terrain par agent des participants et participantes lors de ces ateliers de formation.

NOS INTERVENTIONS DANS LE DAS « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive 1/3

Lutte contre le VIH/Sida

Notre objectif :

Contribuer à la réduction des nouvelles infections par le VIH

Régions couvertes :

Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Darâa-Tafilelt, Beni Mellal-Khénifra

Nos actions :

- Sensibilisation formelle et informelle

La sensibilisation est menée par le biais de séances de prévention formelles et informelles organisées dans les locaux ou sur le terrain

-Distribution des moyens de prévention

Nos éducatrices paires effectuent la distribution des moyens de prévention (préservatifs et lubrifiants) via différentes stratégies afin de toucher la population cible.

- Dépistage du VIH/Sida

La stratégie de dépistage fixe et mobile adoptée permet de toucher un large public ainsi que les populations clés

Lutte contre la tuberculose

Notre objectif :

Contribuer à la réduction à la morbidité de la tuberculose

Régions couvertes :

Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Fès-Meknès,

Nos actions :

- Sensibilisation et éducation

Avec nos partenaires, nous sensibilisons les malades tuberculeux et le grand public autour de la tuberculose et appuyons les services de santé dans leurs séances d'IEC

-Relance des abandons de traitement

A domicile, nous effectuons des visites pour relancer et récupérer les malades en abandon de traitement

- Sensibilisation au dépistage

Nos agents communautaires sensibilisent au dépistage les sujets contact des malades tuberculeux et les référant vers les services de dépistage

NOS INTERVENTIONS DANS LE DAS « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive 2/3

COVID-19 RIPOSTE

Prévention contre la Covid-19

Notre objectif :

Contribuer à la réduction des nouvelles infections par la Covid-19

Régions couvertes :

Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Daraa-Tafilelt, Beni Mellal-Khenifra, Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Fès-Meknès

Nos actions :

- Renforcement de la protection de la population cible

Nos populations cibles sont appuyées pour faire face aux aléas de la crise et assurer leur protection

Renforcement de la protection physique du personnel

Nous avons doté nos partenaires en moyens de prévention leur permettant d'assurer la continuité des services en toute sécurité

- Renforcement des capacités organisationnelles

Avec la participation de nos partenaires nationaux, des chantiers de renforcement organisationnels et manageriels sont lancés pour faire face à la Covid-19

- Renforcement de la réponse nationale à la crise de la Covid-19

Des efforts de plaidoyer sont menés dans le cadre du mouvement MIRLA pour adapter nos lois au contexte de la Covid-19

Renforcement communautaire

Notre objectif :

Contribuer au renforcement de la participation communautaire dans la mise en œuvre et le suivi des programmes santé

Régions couvertes :

Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Daraa-Tafilelt, Beni Mellal-Khenifra, Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Fès-Meknès

Nos actions :

- Formation des associations partenaires

Nos partenaires de lutte contre la TB et le VIH participent à des formations leur permettant de renforcer leurs capacités et gagner en compétences

- Coaching et suivi des associations partenaires

Nous organisons des visites de coaching ponctuelles et des réunions de suivi régulières auprès de nos partenaires pour apporter soutien et appui personnalisé

- Formation des agents communautaires

Nos agents communautaires sont formés régulièrement afin de leur permettre de mener à bien leurs interventions terrain

- Formation de la population cible

Nous organisons des séances de développement des compétences pour renforcer les compétences et habilités pour une meilleure prévention contre les IST et le VIH/SIDA.

- Accompagnement de la population cible

Avec l'appui de nos psychologues et juristes mobilisés, des séances collectives d'appui psychologique et juridique sont offertes aux professionnelles du sexe accompagnées par un suivi selon le besoin.

NOS INTERVENTIONS DANS LE DAS « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive 3/3

Partenaires techniques et financiers :

Ministère de la Santé et de la protection sociale

Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

Frontline Aids

FHI 360

ONUSIDA

Partenaires de mise en œuvre :

Association 100% Mamans - Tanger

Association Espace de la Femme - Tinghir

Association Oued Serou - Khenifra

Federation de la ligue des droits des femmes – Ouarzazate

Association de lutte contre les IST/Sida – Ouled Teima

Association Chifae pour le Développement et la formation – Tanger

Association Jossour Tettaoun – Tétouan

Association Hassana des initiatives sociales et sanitaires – Inzegane

Association Caravane Nour de l'amitié et du développement social – Fès

Association de soutien au programme de réadaptation à base communautaire – Salé

Association Nibras du développement et de la communication – Tiflet

Association Momarride Al Yaoum – Had Kourt

Association Manbaa nour – Casablanca

Association Ichrakat 3ème Millénaire – Casablanca

Association Chabab Al Borj – Casablanca

Association d' Aide aus malades tuberculoseux-Casablanca

Association Jososur au soutien des centres de santé – Casablanca

Lutte contre la tuberculose - Sensibilisation et éducation

44 agents communautaires

mobilisés par les ONG de proximité, formés et coachés par AMSED

22 sites d'intervention

Couverts au niveau national

677 séances de sensibilisation

réalisées au profit des malades tuberculeux et leur famille

20 206 personnes sensibilisées

sur la tuberculose, les modes de prévention et de contamination et l'observance au traitement

50% d'orientation

Cette activité a pour objectif de sensibiliser les malades tuberculeux et la population générale autour de la maladie, la prévention, le dépistage, le traitement et le soutien psychosocial.

L'activité est menée par nos ONG de proximité au niveau des Centre de Diagnostic de la Tuberculose et des Maladies Respiratoires-CDTMR et centres de santé des différentes régions ciblées par AMSED. Les séances sont réalisées en étroite collaboration avec le personnel de la santé relevant du Ministère de la Santé et de la protection sociale.

L'activité a permis de :

- Changer les mentalités, les regards et les comportements de la population vis-à-vis la maladie. l'action permet également de contribuer à l'amélioration des connaissances des malades tuberculeux et de leur proche concernant les aspects liés à cette épidémie.

- Créer une dynamique territoriale et une forte mobilisation de la société civile locale dans la lutte contre la tuberculose au niveau des zones à forte incidence en mettant en œuvre des activités de sensibilisation et d'éducation.

-L'identification de personnes leaders qui ont été intégrées dans le processus favorisant l'introduction de l'approche d'éducation par les pairs.

-Toucher un large public à risque marqué par la vulnérabilité, l'analphabétisme et la méconnaissance de ses droits et d'assoir des plateformes d'échange et de dialogue pour la levée des tabous autour de la tuberculose.

Ainsi, près de 50% des personnes sensibilisées ont été accompagnées, orientées et référées vers les services adéquats par les agents communautaires. Un suivi rigoureux des patients référés et diagnostiqués tuberculeux est offert volontairement par les agents communautaires.

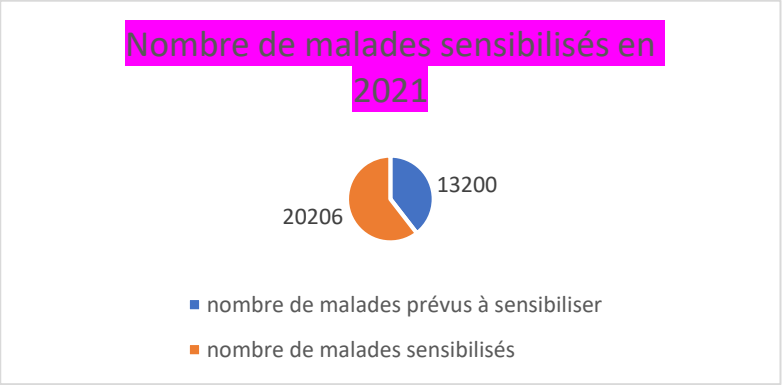

TÉMOIGNAGE

Saïd, Inzegane

« J'accompagnais toujours ma mère au CDTMR car elle suivait sur la tuberculose mais je n'ai jamais connu les moyens de la contagion jusqu'au jour où j'ai assisté à une séance de sensibilisation donnée par l'association de notre quartier. Depuis ce jour-là j'ai commencé à appliquer les conseils que j'ai retenu de la séance de sensibilisation. »

Lutte contre la tuberculose - Relance des malades en abandon de traitement

50 sites d'intervention

Couverts au niveau national

2525 abandons de traitement relancés

et sensibilisés sur l'observance de traitement par les agents communautaires

1786 malades récupérés

par les agents communautaires pour reprise de traitement

71% de taux de récupération

au niveau des CDTMR et centres de santé

95% de taux d'observance de traitement

enregistré chez les malades relancés

L'activité consiste à réaliser des visites de relance à domicile des malades tuberculeux en abandon de traitement et a pour objectif d'améliorer l'observance au traitement chez les patients tuberculeux.

L'activité de relance des patients en abandon de traitement requiert un savoir-faire particulier et une maitrise des techniques de communication, de persuasion et de négociation nécessaires pour l'atteinte des résultats escomptés

L'activité a permis de :

-Adhérer les malades en abandon au traitement et leur redonner confiance dans le système de santé suite au travail de longue haleine fourni par les agents communautaires ;

-Favoriser une meilleure immersion dans le quotidien des familles et des patients tuberculeux et l'instauration d'un climat de confiance qui a favorisé la récupération des patients en abandon de traitement vers les services de santé.

Plus de 95% des malades récupérés ont achevé leur traitement sans récidive minimisant ainsi le risque de contagion et de développement de la multi résistance au traitement.

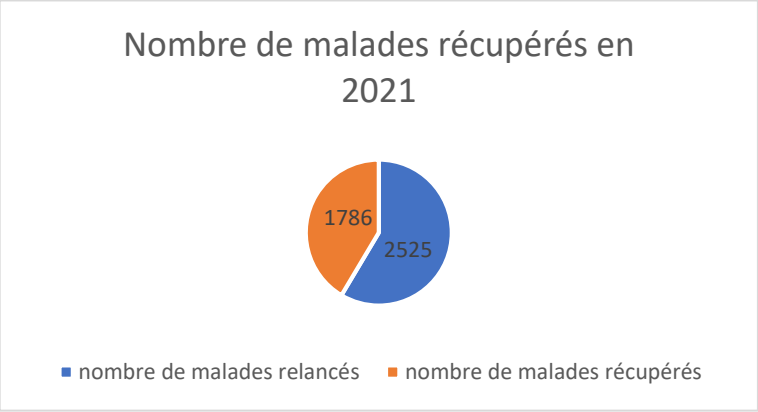

TÉMOIGNAGE

Aziz, Agent communautaire – Casablanca

« Le travail que nous menons auprès des abondons de traitement n'est pas facile, nous nous trouvons parfois dans des situations très délicates que nous devons gérer sur place. La mentalité et les comportements des malades ne sont pas les même. Nous essayons d'appliquer les consignes de l'AMSED que nous recevons lors des formations afin de mieux gérer de telles situations délicates »

Lutte contre la tuberculose - Sensibilisation au dépistage de la tuberculose

50 sites d'intervention
couverts au niveau national

6533 personnes sensibilisées
sur le dépistage de la tuberculose

5374 personnes dépistées
au niveau des services de santé

82% d'orientation
vers les services de santé par les agents communautaires

6% taux de positivité
détecté chez les personnes

L'activité consiste à réaliser des visites à domiciles des sujets contacts vivant avec le malade tuberculeux afin de les sensibiliser sur le dépistage. L'objectif de cette activité et d'améliorer le dépistage de la tuberculose chez les sujets contact des patients tuberculeux. Il s'agit de relever le défi de sensibiliser et détecter plus pour dépister, traiter et guérir plus.

Cette activité a permis :

-La détection de la tuberculose chez près de 6% des personnes dépistées et par conséquent la réduction de la probabilité de contagion chez les sujets contacts.

-La référence systématique des sujets contacts vers les services de santé et l'opérationnalisation du dépistage systématique de la tuberculose chez les nouveaux cas tuberculeux

-L'augmentation de la détection de la tuberculose et réduire par conséquent le nombre de décès liés à la tuberculose.

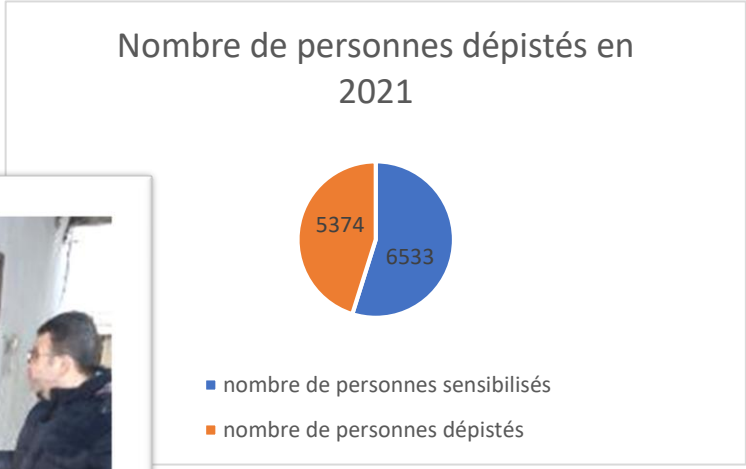

TÉMOIGNAGE

Karima, sujet contact-Rabat

« Je vis avec ma mère qui est atteinte de la tuberculose. C'est moi qui prends soin d'elle et s'occupe de toute ses nécessités. Je ne savais pas que je pouvais également porter la maladie jusqu'au jour où un agent communautaire venait nous sensibiliser sur la nécessité de faire le dépistage. Il m'a convaincu de le faire et heureusement que je me suis dépisté. Le résultat a été positif !

12 sites d'intervention
couverts au niveau national

65 éducatrices pairs
mobilisées sur le terrain

11 436 professionnelles du sexe
bénéficiaires des interventions de prévention contre le VIH/Sida

51 818 services
offerts aux professionnelles du sexe

116% de la cible prévue a été atteinte
vue l'assouplissement des restrictions liées à la COVID et l'ouverture de quelques sites de rencontre de jour et de nuit

L'objectif de cette activité et de veiller sur l'offre du paquet minimum de services et corriger les informations et les pratiques erronées chez la population clés professionnelles du sexe.

La sensibilisation et les séances de prévention informelle sont organisées sur les différents types terrain et parfois dans les locaux des associations. Les sujets abordés au cours de ces séances sont en fonction des besoins de la population, ce qui permet la correction des informations et le changement des pratiques erronées chez cette population vers un comportement plus sain.

Ceci dit, malgré la restriction des déplacements imposés et de regroupement des gens lié à la propagation du covid-19, une communication via les différentes plateformes a été assurée pour maintenir les liens avec notre population cible.

Les professionnelles du sexe sensibilisées sur les IST et VIH/Sida ont bénéficié des orientations adéquates par les éducatrices paires. Il est à signaler que l'orientation d'ordre médicale domine. Également, les données démontrent que les PS sont souvent sujettes à des violences physiques, sexuelles et psychologiques et requièrent ainsi une orientation et un suivi des plus rigoureux leur permettant de surmonter les séquelles de la violence et sortir du cercle vicieux de la vulnérabilité.

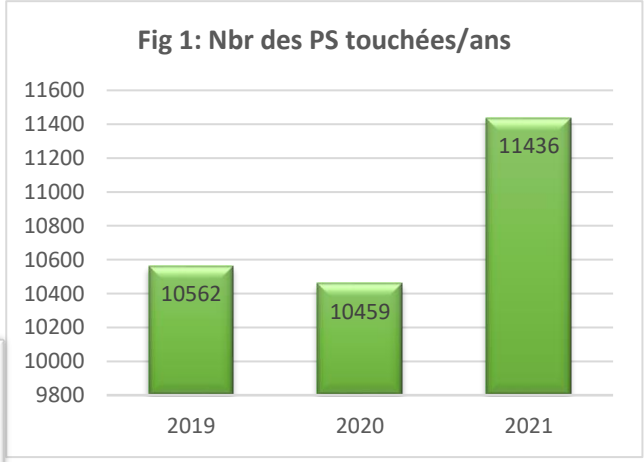

Lutte contre le VIH/Sida - Distribution des moyens de prévention

L'activité a pour objectif de veiller sur l'offre du préservatif et du gel lubrifiant chez la population clé professionnelles du sexe et leurs clients.

Le préservatif est un composant primordial du paquet minimum des services de la prévention combinée et il est aussi un moyen important pour accéder à la population clé. Sa distribution se fait au niveau du local et sur le terrain ou via les compagnes de dépistage mobile et permet de favoriser l'adoption de pratiques saines et préventives, de minimiser les comportements à risque et de réduire les cas d'infection par les IST et VIH/Sida.

L'intervention a ciblé les professionnelles du sexe et leurs clients qui ont bénéficié du service du préservatif accompagné par des séances informelles de sensibilisation et d'éducation sur les IST et le VIH/SIDA.

L'analyse des données démontre une distribution élevée au niveau de la ville de tangere expliquée vue que c'est le seul site qui n'a été en rupture totale de stock pendant cette période.

Il est à retenir qu'après l'assouplissement des restrictions liées à la COVID et l'ouverture de quelques sites de rencontre du jour et de nuit, une forte demande en préservatif a été enregistré qui a été majoritairement distribué sur le terrain.

50 sites d'intervention
couverts au niveau national

65 éducatrices pairs
mobilisées sur le terrain

369 521 unités de préservatifs
distribuées via des interventions en matière de prévention combinée de VIH-SIDA

73 702 unités de lubrifiants
distribuées via des interventions en matière de prévention combinée de VIH-SIDA

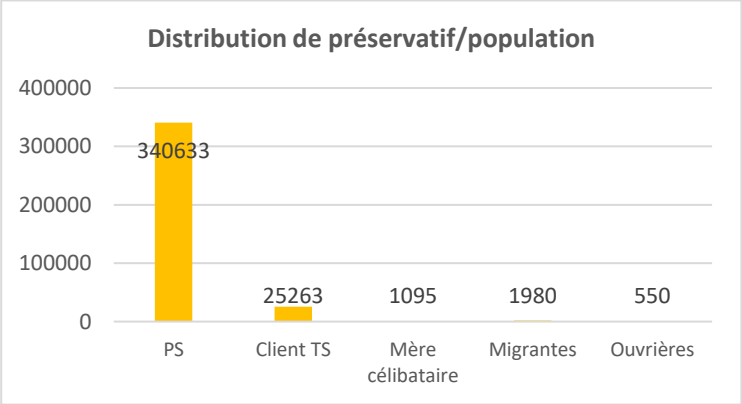

Lutte contre le VIH/Sida – Compagnes de dépistage fixe et mobile

05 sites d'intervention
couverts au niveau national

1643 professionnelles du sexe

bénéficiant du dépistage dans les locaux et lors des compagnes mobiles

1133 clients PS

bénéficiant du dépistage dans les locaux et lors des compagnes mobiles

5 compagnes de dépistage mobile

réalisées dans la région de Souss-Massa

10 cas séropositifs

notifiés sont des professionnelles du sexe

L'objectif de l'activité est de veiller sur l'offre du dépistage VIH chez la population clé professionnelles du sexe et la population générale.

L'orientation des professionnelles de sexe vers les services médicaux et spécialement vers le test de dépistage du VIH est une priorité de l'intervention de proximité. De ce fait, nous avons pu offrir 17 480 orientations vers les lieux de dépistage.

Il est à noter que via le dépistage fixe, nous avons plus de possibilités de focaliser notre activité sur les populations les plus exposées à risque d'infection qui sont prioritairement le PS et leurs clients.

Grace l'implication et l'engagement de notre équipe de dépistage mobile, nous avons pu réaliser 11 compagnes de dépistage au niveau de 5 villes de la région Souss-Massa qui sont : 7 compagnes au niveau de la ville de Oulad Taima, et une compagne au niveau de Aoulouz et Taliwine et Tiznit, Taroudant. Vue la rupture de stock en Kit de dépistage VIH les populations qui ont été ciblées pas le dépistage sont principalement les PS et leurs Clients.

Les réalisations globales de l'intervention de dépistage du VIH sont de 3135 personnes dépistées avec 13 cas notifiés positifs dont 10 PS 2 HSH et 1 ouvrier. L'analyse des données nous permet de conclure que 0.41 % des personnes dépistées sont notifiés séropositives

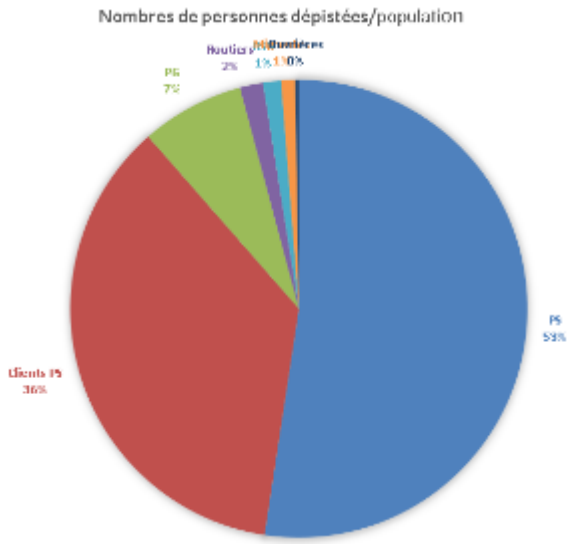

TÉMOIGNAGE

Aicha – partenaire – Ouled Teima

« Nous effectuons des sorties de dépistage du VIH depuis des années et à chaque fois c'est un nouveau challenge et défis. Nous nous réjouissons de pouvoir apporter ce service à proximité de la population. C'est vrai que nous notifions avec regret des dizaines de cas de VIH lors de chaque compagne mais cela prouve que cette stratégie est bien ciblée. »

Renforcement communautaire - Formation des associations partenaires

2 ateliers de formation

organisés au profit des coordinateurs et des agents de terrain des associations partenaires

35 représentants des associations partenaires

formés sur différentes thématiques dont 19 femmes et 16 hommes

12 associations partenaires

participantes à ces ateliers de formations

Formation sur l'Infection Tuberculose Latente-ITL

Le programme actuel du Fonds Mondial prévoit la mise en œuvre d'une nouvelle activité de relance /suivi des patients sous traitement préventif de la tuberculose latente. L'intégration de cette activité nécessite son introduction auprès des coordinateurs-trices et des agents de terrain ainsi que leur renforcement de capacités autour de la thématique.

C'est dans ce cadre que AMSED a organisé une formation sur l'ITL en mois de décembre 2021.Cette formation a été allouée en deux sessions, une première session au profit des coordinateurs du programme et une deuxième session au profit des agents communautaires.

Au cours de la formation, un rappel sur des généralités sur la tuberculose a été fait et puis une présentation sur la stratégie de L'ITL conçue au niveau national a été réalisée. L'activité a été intégrée au niveau des séances de sensibilisation et au niveau de l'activité de sensibilisation des sujets contacts autour du dépistage.

La formation a été l'occasion pour parcourir ensemble les outils de reporting utilisés et de revoir la faisabilité de réadaptation de ces outils suite à l'intégration de l'activité de l'ITL au niveau des anciennes activités. Les outils relatifs à l'activité même ont été élaboré conjointement avec les participants suivant les différentes situations du terrain.

TÉMOIGNAGE

Lahcen, coordinateur de projet - Tiflet

Cette formation m'a permis de découvrir un nouvel aspect lié à la tuberculose que j'ignorai avant. Je trouve que la thématique est très importante et elle va nous aider à mieux cerner l'épidémie, toutefois, j'ai encore des craintes par rapport à la persuasion de la population et leur degré d'adhésion. Je compte sur notre équipe de terrain pour jouer ce rôle et essayer de convaincre plus de personnes.

Renforcement communautaire - Formation des associations partenaires

02 ateliers de formations

organisés au profit des gestionnaires de projets des associations partenaires

40 représentants des associations partenaires

formés sur différentes thématiques

12 associations partenaires

bénéficient des formations et du suivi poste formation

12 associations partenaires

maitrisent la méthodologie de montage des projets

Formation sur « Le montage des projets en santé publique »

L'atelier de formation s'intègre dans le cadre du processus de renforcement des capacités des PMO en matière de levée des Fonds et mobilisation de ressources,

L'objectif de cet atelier de formation était de renforcer les capacités des associations partenaire de AMSED en montage de projet en santé publique pour répondre aux appels à projets lancés par l'Etat notamment le Ministère de la Santé.

A l'issu de cette formation, les associations ont été en mesure de monter un projet tout en utilisant des mécanismes de diagnostic participatif et planifier des activités selon les techniques de la fiche de projet tout en assurant un bon déroulement et suivi du projet.

Formation sur « la mobilisation des ressources »

Afin d'appuyer ses partenaires pour garantir leurs viabilités financières et la continuité des actions sur le terrain et après la session de formation sur le montage de projet, une formation sur la mobilisation des ressources a été octroyée. Cette formation a porté sur l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources pour chacun des partenaires.

A l'issu de cette formation, les associations partenaires ont été en mesure de définir les ressources et le budget de l'association et aussi de cartographier les fournisseurs comme elles ont défini un plan de communication et de fidélisation des partenaires.

Renforcement communautaire - Coaching et suivi des associations partenaires

03 réunions de coordination

organisés à distance avec la participation des associations partenaires

04 réunions de coordination

organisés en présentiel avec la participation des associations partenaires

25 visites de suivi et d'appui

organisées au niveau des sites d'intervention de AMSED

13 associations partenaires

appuyées et coachées lors des visites de suivi organisées

Réunions de coordination et de suivi

La période de post confinement a nécessité une forte coordination, suivi et appui au profit des associations partenaires dans l'objectif de maintenir les principales activités de lutte contre le VIH et la tuberculose, d'appuyer les associations pour une bonne gestion de la période de crise et pour la mise en place d'un système de coordination et de suivi à distance et en présentiel afin de leur permettre de faire face à une forte activité la population et une forte demande des moyens de prévention qui a coïncidé avec une crise de rupture des stocks au niveau national.

Pour cela, plusieurs réunions de coordination et concertation virtuelles et présentielles ont été organisées auxquelles ont pris part les représentant-e-s des associations partenaires de AMSED.

Ces réunions ont fait l'objet d'une mise au point sur les réalisations de l'année 2020 sous les contraintes liées à la COVID-19, de discuter ces contraintes et les solutions apportées pour y remédier.

La mobilisation des associations partenaires a permis d'orienter les débats vers les pistes de collaboration pour assurer des services additionnels aux populations vulnérables impactées par la crise de la Covid-19.

Visites de suivi et d'appui

Les visites de suivi ont pour objectif d'appuyer les associations partenaires dans la réalisation de leurs activités et suivre l'état d'avancement des activités inscrites dans le cadre du partenariat.

Les visites de suivi ont pour objectif d'appuyer les associations partenaires dans la réalisation de leurs activités et suivre l'état d'avancement des activités inscrites dans le cadre du partenariat.

Les visites ont permis à AMSED de sortir sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des subventions menées par les partenaires de mise en œuvre et de s'arrêter sur les difficultés rencontrées sur le terrain.

Renforcement communautaire - Plaidoyer et mobilisation des Fonds

Réunions avec les décideurs et les bailleurs de fonds potentiels

1e réunion avec les décideurs

organisée en partenariat avec ITPC -MENA

51 représentants des associations partenaires et acteurs publics dont le Ministère de la santé, système des nations unies

100 personnes ont suivi la réunion via les réseaux sociaux

La réunion a été tenue le 19 novembre 2021 à Rabat. L'objectif étant de déclencher le processus de plaidoyer pour le renforcement du financement du système de santé communautaire et d'assoir une plateforme de discussion autour de la levée de fonds et la mobilisation des ressources pour la lutte contre la tuberculose et le VIH. Elle est venue en marge de la célébration des 20 ans de partenariat avec le Fonds Mondial qui a présenté ainsi une occasion de mettre en avant les efforts déployés par les OSC dans la lutte contre le VIH et la Tuberculose tout au long des 20 dernières années et également échanger au sujet du partenariat avec le Fonds Mondial.

A l'issu de cette réunion, un ensemble de recommandations ont été mises en place :

-Nécessité de renforcer la coordination entre OSC pour créer une coalition et mouvement pour mener les actions de plaidoyer auprès de l'acteur public et privé

-Assurer le plaidoyer pour opérationnaliser la loi cadre 09-21 relative à la protection sociale en phase avec le chantier national de couverture santé universelle sans laisser personne pour compte

-Dresser une cartographie des donateurs potentiels et bailleurs de fonds potentiels et assurer la recherche des financements domestiques

-Impliquer les population clés dans le processus de plaidoyer et de mobilisation des ressources en faveur de la tuberculose et VIH

-Créer des assises et plateformes de débat et discussion ponctuelles autour du financement de la lutte contre le VIH et la tuberculose afin de déclencher le processus et travailler un plan d'action

Renforcement communautaire - Aide social aux malades tuberculeux MDR

Octroi de paniers alimentaires aux malades multi résistants au traitement de la tuberculose

Cette activité consiste en l'octroi de paniers alimentaires dédiés aux Malades Multi Résistants aux traitements hospitalisés au niveau des deux CHU de Rabat et de Casablanca.

La composition du panier alimentaire destiné aux malades a pour objectif de compléter la ration alimentaire fournie par les services hospitaliers.

16 paniers alimentaires dont 8 pour les familles et 8 pour les malades

8 malades MDR ont bénéficié de cette aide dont 6 au CHU de Moulay Youssef et 2 au CHI de 20 Aout

Il est à rappeler qu'une étude préliminaire a précédé la mise en œuvre de cette activité. Cette étude s'est basée sur une série de réunions tenues avec le programme national de lutte antituberculeuse, une nutritionniste et les responsables du service de phtisiologie au niveau des deux CHU. Aussi, des focus groupe et entretiens individuels ont été organisés avec les malades MDR faisant ressortir leurs besoins nutritionnels.

Les paniers alimentaires sont distribués à une fréquence mensuelle au nombre de malades hospitalisés moyennant une liste actualisée fournie par les deux services de phtisiologie des deux CHU.

L'activité a commencé en mois de décembre 2021 et une première dotation en matière de paniers alimentaires a été octroyée aux malades MDR hospitalisées aux deux CHU. Le nombre total des malades qui ont bénéficié de cette opération a atteint 8 entre ceux à Casablanca et à Rabat. Ainsi, 8 paniers alimentaires ont été distribués aux familles des

TÉMOIGNAGE

Amina, épouse d'un patient

Depuis que mon mari s'est fait hospitalisé à cause de la tuberculose, mes ressources financières ont été limitées. Malheureusement, c'est mon mari qui travaillait et s'occupait des charges de la maison et je n'ai aucune source de revenu. Aujourd'hui, j'ai été surprise par un don offert par une association sous forme de paniers alimentaires que je trouve une très bonne initiative qui va nous aider à subvenir à nos besoins quotidiens surtout pour les cas comme le notre où le tuteur de la famille est hospitalisé. Le panier destiné à mon mari est aussi d'une grande importance car il va l'aider à compléter la ration fournie par l'hôpital et minimiser ainsi les charges d'achat que je faisais avant pour lui. Un grand merci pour l'association !

Renforcement communautaire - Formation de la population cible

10 séances d'information et d'éducation

réalisées au profit des PS autour du VIH/Sida

15 séances de développement des compétences

réalisées au profit des PS

05 séances de convivialité

réalisées au profit des PS

400 professionnelles du sexe

ont participé aux séances d'information et de développement des compétences

Les séances d'information et d'éducation thématique

Cette activité a pour **objectif** de renforcer les capacités des professionnelles du sexe en matière d'IST et de VIH/SIDA. Elles ciblent les PS les plus vulnérables mobilisées par les éducatrices paires pour leur offrir un cadre propice à l'amélioration de leurs compétences et capacités.

Toutefois, un focus est mis sur d'autres thématiques qui permettent à ces femmes de renforcer leurs connaissances en matière de droits, d'égalité entre les sexes ou encore de règles de sécurité et de protection physique leur permettant de mieux appréhender le monde extérieur.

Le développement de l'esprit entreprenariat et l'autonomisation chez les professionnelles du sexe sont également abordés lors de ces séances qui offrent aux femmes des techniques de recherche et gestion de l'emploi et de mise en place et gestion d'une AGR.

Les séances de développement des compétences

L'objectif est d'appuyer les professionnelles du sexe à améliorer leurs compétences et habilités pour une meilleure prévention contre les IST et le VIH/SIDA.

Parallèlement aux séances d'information et d'éducation, ces séances permettent aux femmes de développer leurs capacités communicationnelles, d'apprendre les techniques nécessaires pour vulgariser autour de leur situation, de faire valoir leurs droits et de plaider pour le changement en faveur d'une meilleure insertion dans la société et pour un accès équitable aux services de santé sans discrimination.

120 séances d'appui juridique et psychologique

organisées au profit des professionnelles du sexe

230 professionnelles du sexe

Bénéficiaire des séances d'appui juridique et psychologique

117 professionnelles du sexe

Bénéficiaire de l'assistance sociale

71 professionnelles du sexe

Bénéficiaire accompagnement psychologique personnalisé

35 professionnelles du sexe

Bénéficiaire accompagnement d'un accompagnement juridique.

Accompagnement juridique et psychologique

L'objectif de cette activité est d'assurer l'accompagnement psycho-social des professionnelles du sexe et des personnes vivant avec le VIH.

En répondant à un besoin prioritaire pour les professionnelles du sexe pour leur apporter confiance et résolution aux problèmes de violences basées sur le genre vécues sur le terrain, des séances d'écoute et d'orientation sont organisées permettant de renforcer leur estime de soi et lutter contre toute forme de stigmatisation.

Les séances d'écoute et d'orientation sont organisées par des assistantes sociales qui suivent des formations continues leur permettant d'approcher une population vulnérable souffrant de stigmatisation et de rejet.

Le soutien psychosocial et juridique est assuré à travers des séances collectives de 10 à 15 personnes par séance, suivi d'un accompagnent individuel des personnes selon le besoin.

Cependant, la référence des professionnelles du sexe écoutées vers les services adéquats se heurte à la non-collaboration des psychologues, coachs et juristes appelés à accompagner les professionnelles du sexe orientées.

Cette réalité, présente essentiellement dans le milieu rural, met en relief la stigmatisation et la discrimination continues endurées par cette population qui ne bénéficie pas de ses droits les plus élémentaires.

TÉMOIGNAGE

Samia – population clé - Ouarzazate

« Je n'ai jamais imaginé pouvoir trouver un appui juridique et psychologique gratuitement. L'association me fournit des professionnels qui m'orientent et m'accompagnent même selon mon besoin pour me faciliter les démarches. Aussi, le psychologue me permet de surmonter mes angoisses et m'aide à me reconstruire après tous les drames que j'ai vécus. »

RAPPORT FINANCIER ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Année 2021

NOS COMPTES **ANNUELS 2021**

Le bilan représente une image capturée au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière de l'AMSED et de l'évolution de ses comptes d'une année à l'autre.

ACTIF

Le total du bilan au 31 décembre 2021 s'élève à **20 299 KMAD** soit une diminution de 337 % par rapport à l'exercice précédent de 2020.

L'actif immobilisé d'un montant net de **225 KMAD** comprend essentiellement les immobilisations corporelles à savoir le Matériel informatique, mobiliers de bureau pour un montant de 177 KMAD soit 78% de l'actif immobilisé, et les immobilisations incorporelles ont diminué de 25 % par rapport à 2020 ceci est dû à leurs amortissements.

L'actif circulant d'un montant de **17 928 KMAD** se compose principalement des créances sur les subventions qui représentent 12 665 KMAD, les charges constatées d'avance comprennent les charges reportées des années prochaines des sous sous bénéficiaires (SSR) d'AMSED d'un montant de 5 256 KMAD.[1]

Les disponibilités d'AMSED d'un total de **2 145 KMAD** permettent de garantir un fonds de roulement pour l'entité afin de couvrir les charges de fonctionnements, et les activités et voire l'octroi des subventions aux SSR.

ACTIF	NET 2021	NET 2020
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisation incorporelles	22 732,83	30 310,45
Immobilisation corporelles	177 933,09	165 561,85
Immobilisation financières	25 000,00	25 000,00
TOTAL 1- ACTIF IMMOBILISE	225 665,92	220 872,30
ACTIF CIRCULANT		
Créances de l'actif circulant	5 796,00	
Autres débiteurs	12 665 486,68	2 629 778,42
Charges constatées d'avance	5 256 870,35	544 330,43
TOTAL 2 - ACTIF CIRCULANT	17 928 153,03	3 174 108,85
TRÉSORERIE ACTIVE		
Disponibilités Caisse	2 145 967,14 0,00	1 248 357,79 0,00
TOTAL 3- TRESORERIE ACTIF	2 145 967,14	1 248 357,79
TOTAL ACTIF	**20 299 786,09**	**4 643 338,94**

[1] Les conventions avec les SSR VIH & TB 2021-2023

PASSIF

Les fonds associatifs ou **capitaux propres** d'un Montant de **806 KMAD,** cette variation des capitaux propres entre ces deux années est l'effet de l'affectation du résultat comptable net de l'exercice 2020 et celui de 2021.
L'exercice 2021 a enregistré un résultat positif de 480 KMAD.

Les provisions sont constatées de façon à ne pas transférer des incertitudes présentes sur des exercices futurs qui seraient susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'association.
De ce fait, elles intègrent des provisions pour risques et charges durables, d'un montant de 45 KMAD soit un ajustement à la baisse de 68% dû aux différentes régularisations (jugement, paiement) de ces provisions.
Passif circulant représentent un total de **18 968 KMAD** et comprennent principalement des produits constatés d'avance d'un montant total de 12 665 KMAD représentant les fonds dédiés aux ressources qui n'ont pas été consommées au 31 décembre 2021 et qui vont être reportées et constatées d'avance sur l'exercice 2022.

PASSIF	NET 2021	NET 2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel	806 103,09	378 690,03
Résultat net de l'exercice	480 235,73	427 413,06
TOTAL 1 - CAPITAUX PROPRES	**1 286 338,82**	**806 103,09**
TOTAL 2 - PROVISIONS	**45 326,56**	**145 093,20**
DETTE PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs et comptes rattachés	664 792,88	70 603,89
Personnel	3,46	3,00
Organismes sociaux	- 195,90	5 483,97
Etat	-6145,87	-5 786,13
Autres créanciers	5 234 038,07	544 330,43
Produits constatés d'avance	12 665 486,68	2 667 366,10
Autres Provisions pour risques et charge	410 141,39	410 141,39
TOTAL 3 – Passif circulant	**18 968 120,71**	**3 692 142,65**
TOTAL PASSIF	**20 299 786,09**	**4 643 338,94**

LE COMPTE DES PRODUITS ET DES CHARGES EN MAD :

Année	TOTAL DES PRODUITS		TOTAL DES CHARGES	
	En MAD	Variation en %	En MAD	Variation en %
2020	4 966 080,16		4 538 667,10	
2021	8 304 773,31	67%	7 824 537,58	72%

1-ÉVOLUTION DES FRAIS DE GESTION EN MAD :

FRAIS DE GESTION	2021	2020	Variation en %
Services bancaires	3.763,85	2.618,00	44%
Frais d'assurances	26.971,03	9.209,74	193%
Impôts et taxes*	145089,2	66.746,00	117%
Audit des comptes annuels	33600,00		-
Eau et électricité	24.673,12	21.952,35	12%
Frais postaux et frais de télécommunication	49.713,84	47.346,43	5%
Annonces et insertions	3.000,00	4.500,00	-33%
Maintenance/Entretiens	116.454,00	34.707,00	236%
Location et charges locatives	150.000,00	137.500,00	9%
Fournitures de bureau	41.981,00	28.984,22	45%
TOTAL	**595.246,04**	**353.563,74**	**68%**

*Impôts et taxe (taxe véhicules, rappel d'impôt..)

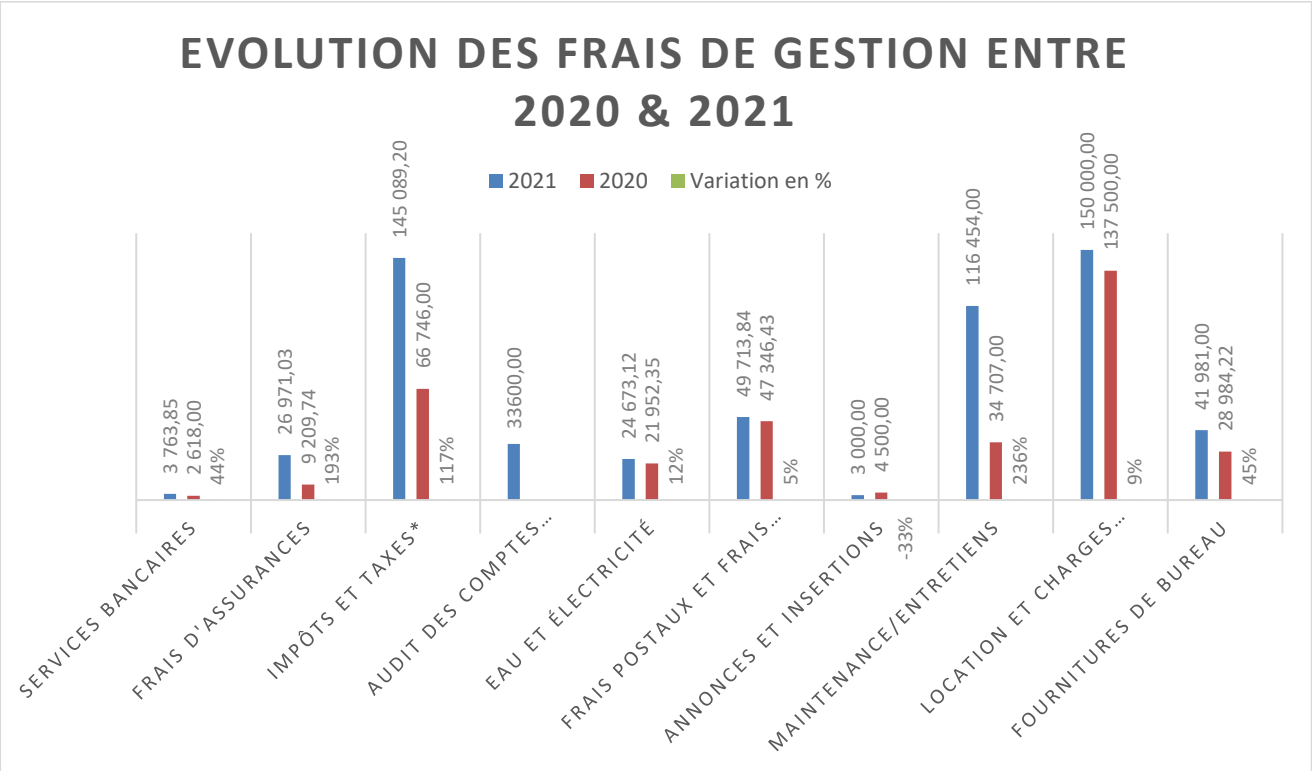

2-ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'AMSED EN MAD :

Principales dépenses	2021	2020	Variation en %
Ressources humaines	1615796,32	1.794.990,32	-9,98%
Équipements	75026,8	57.164,00	31,25%
Frais de gestion	595246,04	353.563,74	68,36%
Ateliers et réunions	839776,07	180.132,18	366,20%
Déplacement /Suivi	105604,94	38.998,27	170,79%
Subventions aux SSR	2582374,93	1.709.633,55	51,05%
TOTAL	**5.813.825,10**	**4.134.482,06**	**41%**

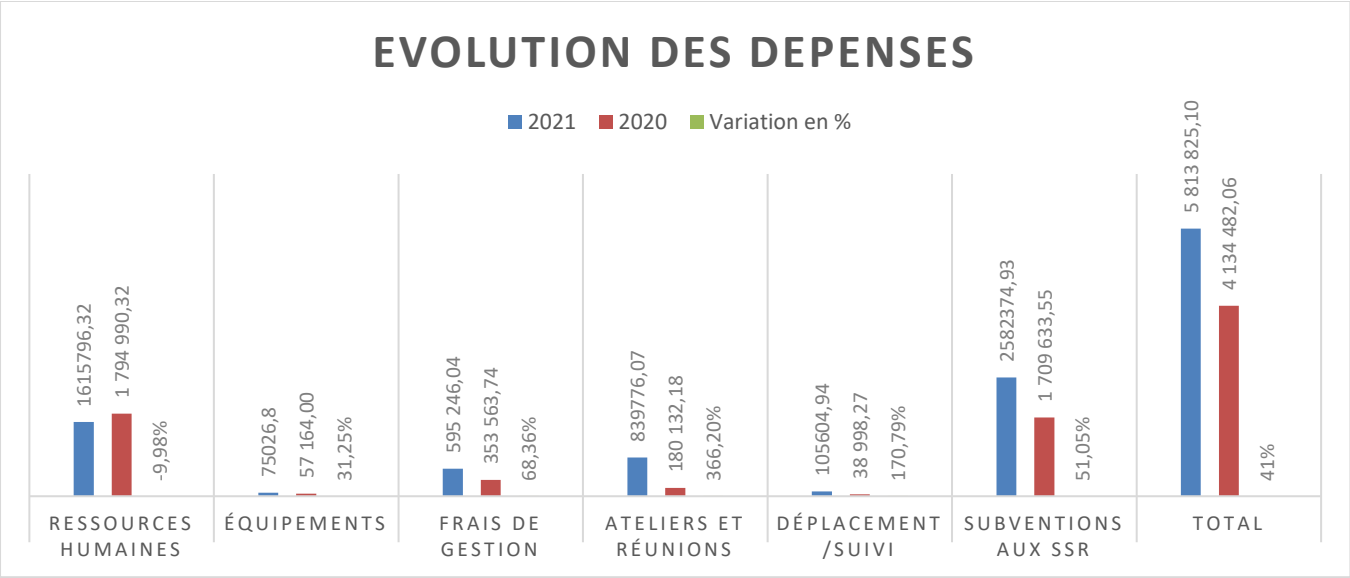

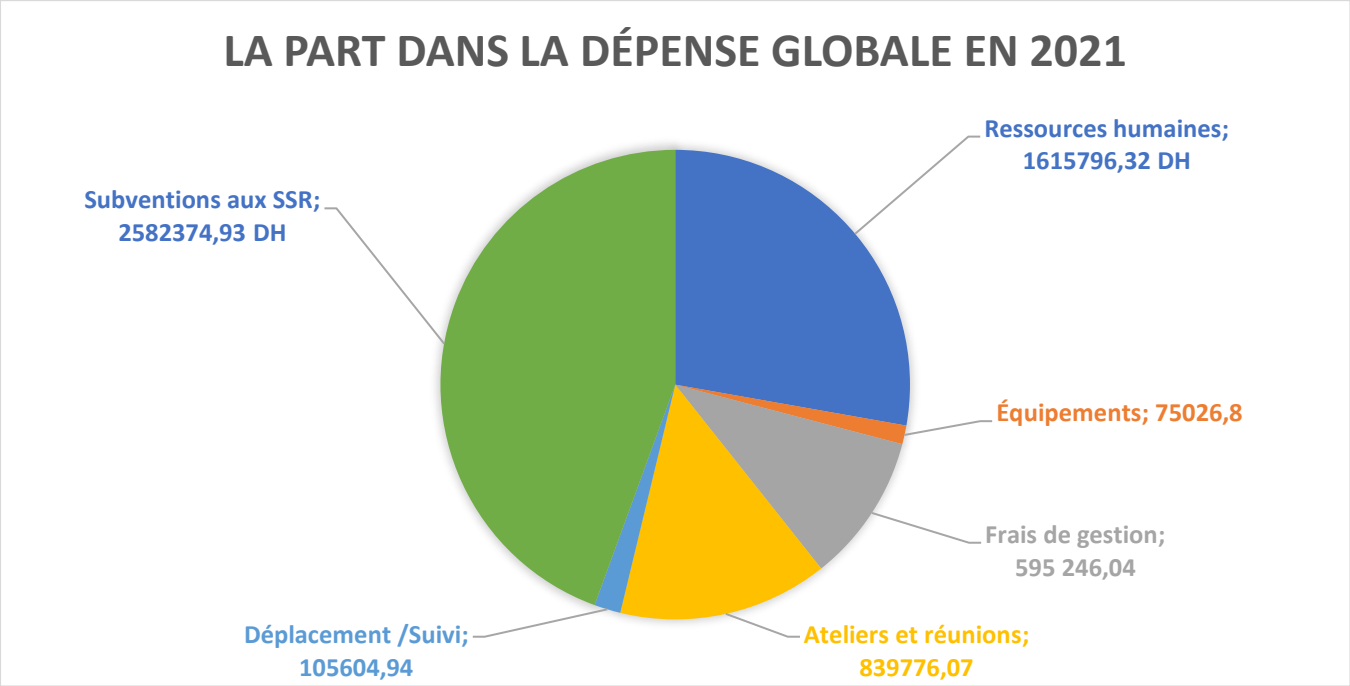

3-ÉVOLUTION DES PRODUITS (VIREMENTS REÇUS) EN MAD :

Virements reçues	2021	2020	Variation en %
Fonds Mondial TB & VIH	4.405.112,00	2.471.197,64	78%
Sidaction Maroc (ALCS)	39.400,00	32.647,10	21%
Union Européen	2.254.493,17	-	-
Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Egalité et de la Famille MSDSEF		1.102.944,50	-
ONUSIDA |Maroc	12.811,70	12.819,00	0%
Renforcement des capacités des OSC-USAID	798.672,13	1.010.447,64	-21%
FHI 360	97.822,48	98.450,00	-1%
ITPC	57.331,26	-	
TOTAL	**7.665.642,74**	**4.728.505,88**	**62%**

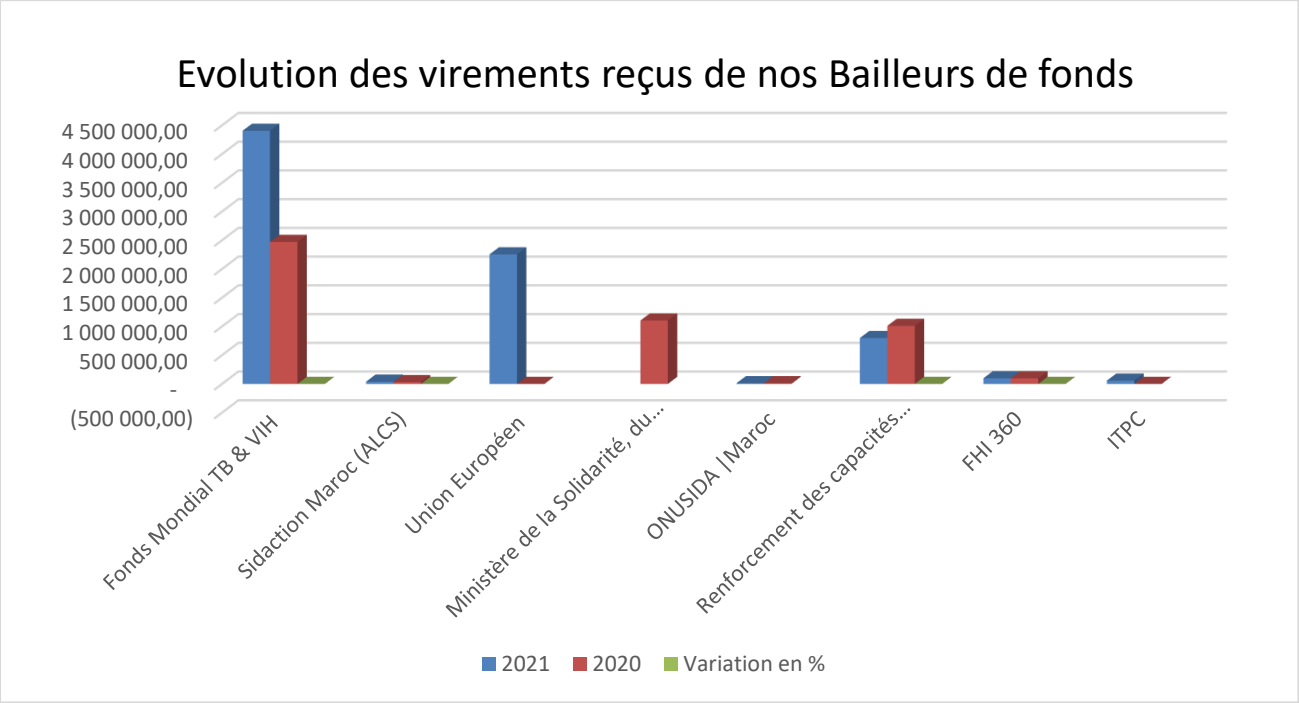

4-Consommation du budget versé des programmes /projets en 2021 :

Programmes/Projets	RAN*2020	Budget versé 2021	Budget versé 2021+RAN	Dépenses 2021	Taux d'absorption /BV
Fonds Mondial TB & VIH	0,00	4 405 112,00	4 405 112,00	3 878 329,21	88%
Sidaction Maroc (ALCS)	1 246,58	39 400,00	40 646,58	15 918,56	39%
Union Européen	0,00	2 254 493,17	2 254 493,17	762 033,84	34%
Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Egalité et de la Famille MSDSEF	908493,78		908 493,78	845 947,36	93%
ONUSIDA |Maroc	0	12 811,70	12 811,70	12 893,70	101%
Renforcement des capacités des OSC-USAID	74 102,55	798 672,13	872 774,68	872 774,65	100%
FHI 360		97 822,48	97 822,48	95 322,48	97%
ITPC		57 331,26	57 331,26	79 304,00	138%
TOTAL	**983 842,91**	**7 665 642,74**	**8 649 485,65**	**6 562 523,80**	**79%**

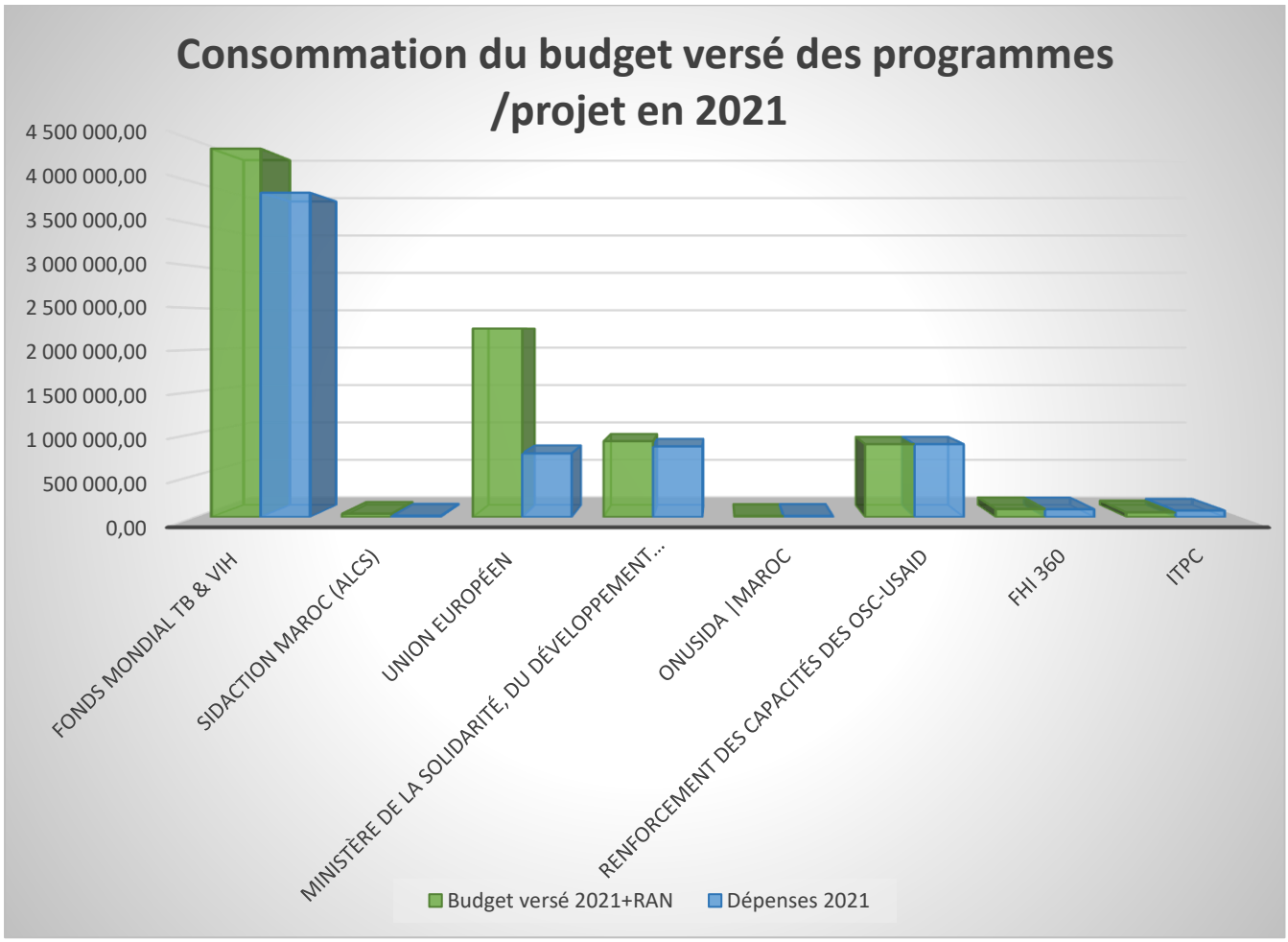

5-BUDGET PREVISIONNEL 2022[2]

Ressources humaines	Budget Prévisionnel 2022
UE	410 400,00
TB	472 212,00
VIH	473 770,44
ICNL	10 500,00
Mre Solidarité	285 600,00
TOTAL	**1 652 482,44**
Frais de fonctionnement	**Budget Prévisionnel 2022**
VIH	218 568,00
TB	25 200,00
UE	154 200,00
Mre Solidarité	56 684,50
TOTAL	**454 652,50**
Équipements	**Budget Prévisionnel 2022**
Néant	-
TOTAL	**-**
Activités	**Budget Prévisionnel 2022**
VIH	244 200,00
TB	137 060,00
UE	1 343 699,66
Mre Solidarité	916 660,00
TOTAL	**2 641 619,66**
Suivi – Évaluation	**Budget Prévisionnel 2022**
VIH	70 600,00
TB	57 800,00
UE	251 797,00
Mre Solidarité	24 000,00
TOTAL	**404 197,00**

DÉTAILS – BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Lignes budgétaires	Budget Prévisionnel 2022
Ressources humaines	1 652 482,44
Frais de fonctionnement	454 652,50
Ateliers - Réunions	2 641 619,66
Suivi - Évaluation	404 197,00
Subventions aux SSR	2 628 943,00
Gouvernance	12 000,00
Total	**7 793 894,60**

Subventions aux SSR	2022
TB	1 244 163,00
VIH	1 384 780,00
TOTAL	2 628 943,00

[2] Données issues des budgets des différents programmes -AMSED de l'année 2022

PKF Maroc

PKF

ASSOCIATION MAROCAINE DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT RABAT

RAPPORT GENERAL DES AUDITEURS INDEPENDANTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Adresse : 131, Bd. Abdelmoumen, 6ème Etage, Casablanca
SARL au capital de 200 000 DH - R.C: 53291 - I.F: 01003373
T.P: 36330897 - C.N.S.S: 1296319 - ICE: 001544942000058
Tél: 05 22 47 64 70/77 - Fax: 05 22 47 64 79
Email: contact@pkfmaroc.com - www.pkfmaroc.com

PKF Maroc is a member firm of the PKF International Limited Family of legally independent firms. Neither the other member firms nor PKF International Limited are responsible or accept liability for the work or advice which PKF Maroc provides to its clients and in signing and returning to us the enclosed copy of this Engagement Letter you acknowledge and accept that such other member firms and PKF International Limited do not owe you any duty in relation to the work or advice which we will from time to time provide to you or are required to provide to you.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux adhérents
AMSED.
65, Avenue Mohammed VI, Route de Zair RABAT

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de **« ASSOCIATION MAROCAINE DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT »**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2021**, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés pour **1 286 KMAD** dont un bénéfice net de **480 KMAD.**

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de **« ASSOCIATION MAROCAINE DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT»** au **31 Décembre 2021**, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale selon les statuts d'AMSED et des responsables de la gouvernance à l'égard les états de synthèse

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale selon les statuts d'AMSED sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.
Lors de la préparation des états de synthèse, c'est au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale selon les statuts d'AMSED qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale selon les statuts d'AMSED a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

PKF

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Casablanca,

PKF MAROC
Abdellatif ZARKAL
Expert-comptable DPLE
Associé Gérant

2

PKF MAROC
131, Bd. Abdelmoumen CASABLANCA
Tél : 05 22 47 64 70 / 77
Fax : 05 22 47 64 79
ICE : 001544942000058

Tableau n°1

BILAN (ACTIF)

Société: Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED) **Exercice cloturé au 31/12/2021**

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				
A	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)**	**75.776,16**	**53.043,33**	**22.732,83**	**30.310,45**
C	Immobilisations en recherche et développement				
T	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	75.776,16	53.043,33	22.732,83	30.310,45
I	Fonds commercial				
F	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	**1.043.442,46**	**865.509,37**	**177.933,09**	**165.561,85**
	Terrains				
I	Constructions				
M	Installations techniques, matériel et outillage	96.527,66	96.467,42	60,24	525,24
M	Matériel de transport	318.454,52	284.921,58	33.532,94	47.408,64
O	Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	628.460,28	484.120,37	144.339,91	117.627,97
B	Autres immobilisations corporelles				
I	Immobilisations corporelles en cours				
L	**IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)**	**25.000,00**		**25.000,00**	**25.000,00**
I	Prêts immobilises				
S	Autres créances financières	25.000,00		25.000,00	25.000,00
E	Titres de participation				
	Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	**1.144.218,62**	**918.552,70**	**225.665,92**	**220.872,30**
	STOCKS (f)				
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables				
A	Produits en cours				
C	Produits intermédiaires et produits résiduels				
T	Produits finis				
I	**CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)**	**17.928.153,03**		**17.928.153,03**	**3.174.108,85**
F	Fournis. débiteurs, avances et acomptes				
	Clients et comptes rattachés				
C	Personnel	5.796,00		5.796,00	
I	Etat				
R	Comptes d'associés				
C	Autres débiteurs	12.665.486,68		12.665.486,68	2.629.778,42
U	Compte de régularisation actif	5.256.870,35		5.256.870,35	544.330,43
L	**TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)**				
A					
N	**ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)**				
T	(Eléments circulants)				
	TOTAL II (f+g+h+i)	**17.928.153,03**		**17.928.153,03**	**3.174.108,85**
T	**TRESORERIE - ACTIF**	**2.145.967,14**		**2.145.967,14**	**1.248.357,79**
R	Chèques et valeurs à encaisser				
E	Banques, T.G & CP	2.145.967,14		2.145.967,14	1.248.357,79
S	Caisses, régies d'avances et accréditifs				
O	**TOTAL III**	**2.145.967,14**		**2.145.967,14**	**1.248.357,79**
	TOTAL GENERAL I+II+III	**21.218.338,79**	**918.552,70**	**20.299.786,09**	**4.643.338,94**

Tableau n°1

BILAN (PASSIF)

Société: Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED) **Exercice cloturé au 31/12/2021**

	PASSIF	Exercice	Exercice Précèdent
	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	806.103,09	378.690,03
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé		
F	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
I	Ecarts de réévaluation		
N	Réserve légale		
A	Autres réserves		
N	Report à nouveau (2)		
C	Résultat nets en instance d'affectation (2)		
E	Résultat net de l'exercice (2)	480.235,73	427.413,06
M	**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)**	**1.286.338,82**	**806.103,09**
E	**CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)**		
N	Subventions d'investissement		
T	Provisions réglementées		
P	**DETTES DE FINANCEMENT (c)**		
E	Emprunts obligataires		
R	Autres dettes de financement		
M			
A	**PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)**	**45.326,56**	**145.093,20**
N	Provisions pour charges		
E	Provisions pour risques	45.326,56	145.093,20
N	**ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)**		
T	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	**1.331.665,38**	**951.196,29**
P	**DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)**	**18.557.979,32**	**3.282.001,26**
A	Fournisseurs et comptes rattachés	664.792,88	70.603,89
S	Clients créditeurs, avances et acomptes		
S	Personnel	3,46	3,00
I	Organismes sociaux	-195,90	5.483,97
F	Etat	-6.145,87	-5.786,13
	Comptes d'associés		
C	Autres créanciers	5.234.038,07	544.330,43
I	Comptes de régularisation - passif	12.665.486,68	2.667.366,10
R	**AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)**	**410.141,39**	**410.141,39**
C	**ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)(Eléments circulants)**		
U	**TOTAL II (f+g+h)**	**18.968.120,71**	**3.692.142,65**
T	**TRESORERIE PASSIF**		
R	Crédits d'escompte		
E	Crédit de trésorerie		
S	Banques (soldes créditeurs)		
O	**TOTAL III**		
	TOTAL I+II+III	**20.299.786,09**	**4.643.338,94**

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) . déficitaire (-)

Tableau n°2

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Société: Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED) **Exercice cloturé au 31/12/2021**

			OPERATIONS		Totaux de L'exercice	Totaux de L'exercice Précédant
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédants 2	3 = 1 + 2	4
EXPLOITATION	I	**PRODUITS D'EXPLOITATION**				
		Ventes de marchandises				
		Ventes de biens et services produits				
		Variation de stock de produits				
		Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même				
		Subvention d'exploitation	7.665.649,26		7.665.649,26	4.690.918,12
		Autres produits d'exploitation				
		Reprises d'exploitation; transfert de charges	99.766,64		99.766,64	112.962,16
		TOTAL I	**7.765.415,90**		**7.765.415,90**	**4.803.880,28**
	II	**CHARGES D'EXPLOITATION**				
		Achats revendus de marchandises				
		Achats consommés de matières et de fournitures	1.479.557,82		1.479.557,82	222.125,44
		Autres charges externes	4.393.414,45		4.393.414,45	2.233.421,17
		Impôts et taxes	22.496,00		22.496,00	6.746,00
		Charges de personnel	1.615.796,32		1.615.796,32	1.794.990,32
		Autres charges d'exploitation				330,00
		Dotations d'exploitation	70.233,18		70.233,18	52.678,37
		TOTAL II	**7.581.497,77**		**7.581.497,77**	**4.310.291,30**
	III	**RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)**			**183.918,13**	**493.588,98**
FINANCIER	IV	**PRODUITS FINANCIERS**				
		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
		Gains de change				
		Intérêts et autres produits financiers				
		Reprises financières; transferts de charges				
		TOTAL IV				
	V	**CHARGES FINANCIERES**				
		Charges d'intérêts				
		Pertes de change				
		Autres charges financières				
		Dotations financières				
		TOTAL V				
	VI	**RESULTAT FINANCIER (IV - V)**				
	VII	**RESULTAT COURANT (III - V I)**			**183.918,13**	**493.588,98**

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ;augmentation (+) ;diminution (-)
2) Achats revendus ou consommes : achats - variation de stocks.

CONCLUSION

Malgré les conditions difficiles vécues lors de l'année 2021, des efforts ont été déployés pour la mise en œuvre des projets et programmes sur lesquels AMSED s'est engagée, dans la mesure du possible selon ce que permettent les dispositions de restrictions établies suite à la situation sanitaire liée à la pandémie Covid 19.

Au cours de cette année, l'association a pu mobiliser des ressources à travers d'autres partenaires suite aux soumissions de projet présentées à plusieurs bailleurs en particulier, l'INITIATIVE 5%, FRONTELINE AIDS, FHI 360, ONUSIDA et l'Union Européenne.

Ainsi, un de ces projets a été accepté et financé pour deux ans 2021-2022 qui est le projet « Pour une meilleure gestion des OSC en charge des Etablissements de Protection Sociale pour des services de qualité en faveur des Personnes en Situation Difficile », avec l'Union Européenne pour un montant de 4 millions de dirhams sur deux années ;

Cette dynamique a permis d'ouvrir d'autres horizons et à explorer d'autres champs de travail qui sont au cœur des préoccupations de la société marocaine, à savoir le champ de la protection sociale ; ceci doit se poursuivre et s'étendre aux associations partenaires au niveau local et vers d'autres axes stratégiques.

ANNEXE I : LISTE DES ABREVIATIONS

AMSED	Association Marocaine de Solidarité et de développement
AGO	Assemblée générale ordinaire
EPS	Etablissement de Protection Sociale
PSH	Personnes en Situation de Handicap
AFI	Associations focale intermédiaires
ALCS	Association de Lutte Contre le Sida
AMAM	Association Marocaine pour un Avenir Meilleur
CA	Conseil d'Administration
CDTMR	Centre de Diagnostic des Maladies Respiratoires
CPI	Counterpart International
CCM	Comité de Coordination Maroc (Sida et Tuberculose)
CMV	Collectif Marocain de Volontariat
CS	Centre de Santé
CSSP	Civil Society Strengthening Program
DELM	Direction d'épidémiologie et de lutte contre les maladies
FAPS	Fonds d'Appui aux Projets SIDA
HSH	Hommes ayant des relations Sexuelles avec des Hommes
IEPECAG	Instance équité parité égalité des chances et approche genre
ICNL	Centre international pour les lois des organisations à but non lucratif
IF	Identifiant Fiscal
IST	Infection Sexuellement Transmissibles
ISO	Intermédiate Support Organisation
JFFV	Jeunes filles et femmes vulnérables
MAD	Morrocan Dirhams

MDR	Malades multirésistants au traitement
MdM	Médecin du Monde
MS2	Maroc Solidarité médicosociale
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
OING	Organisation internationale non gouvernementale
ONG	Organisation non gouvernementale
OPALS	Organisation panafricaine de lutte contre le sida
OSC	Organisation de la Société Civile
UE	Union européenne
UGFM	Unité de Gestion du Fonds Mondial
UGPRSS	Unité de gestion du programme de renforcement du système de santé
USAID	United States Agency for International Development
PAC	Plan d'action communal
PEC	Prise en charge
PMO	Partenaire de Mise en Œuvre
PS	Professionnelles de sexe
PTME	Protection de la transmission mère enfant
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RH	Ressources humaines
RdC	Renforcement de Capacités
RSS	Renforcement du système de santé
SMR	Service des maladies respiratoires
SSR	Sous sous-récipiendaire
TB	Tuberculose
TDR	Termes de référence
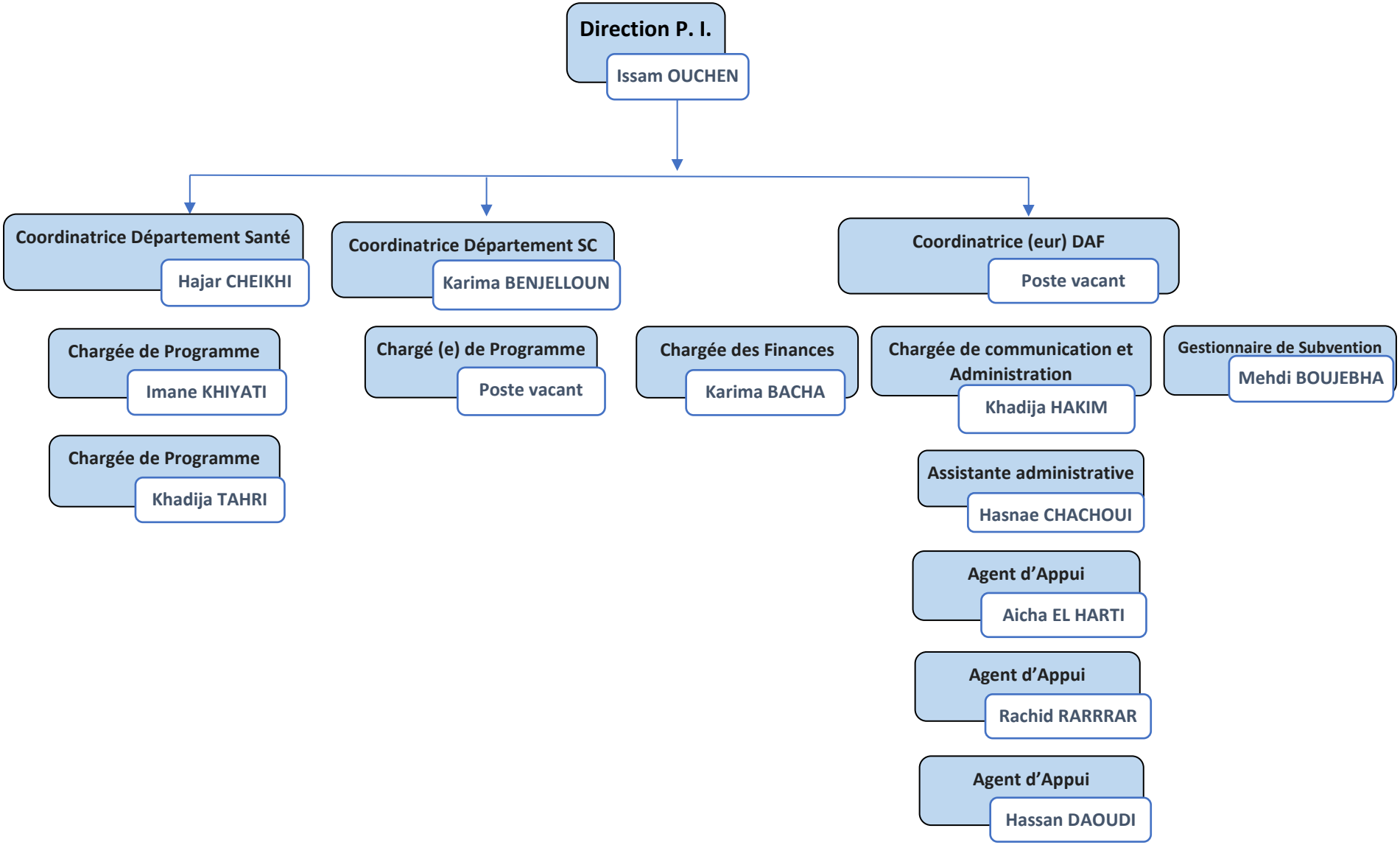
ANNEXE II : ORGANIGRAMME